



FRANÇAIS DU MONDE - ADFFE

ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025 — 2026

1er septembre 2025 — 31 août 2026

SOMMAIRE

- 01** Édito
- 02** Elles/Ils nous ont quittés
- 03** Organisation & gouvernance
- 04** L'année associative en chiffres
- 05** Chronologie de l'année associative
- 06** Baromètre *Français du monde* 2026
- 07** Droit et défense des femmes et des victimes à l'étranger
- 08** Protection de l'enseignement français à l'étranger
- 09** Un partenariat inédit avec AGIRabcd
- 10** Commissions nationales
- 11** Groupes de travail extérieurs & auditions
- 12** Vie des sections
- 13** Conclusion & remerciements

FRANÇAIS DU MONDE – ADFE

ASSOCIATION DEMOCRATIQUE DES FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Reconnue d'utilité publique

6 rue Lhomond, 75005 Paris
contact@francais-du-monde.org
+33 (0)6 59 57 12 27
francais-du-monde.org

1. ÉDITO

L'année associative 2025-2026 restera comme une année d'engagement, de résistance et d'espérance. Une année durant laquelle notre association a démontré, une fois encore, sa capacité à agir, à proposer et à rassembler, partout où vivent nos compatriotes.

Nous avons évolué dans un contexte international d'une rare intensité. Les conflits qui se prolongent, les tensions géopolitiques qui s'étendent, les atteintes au droit international, les crises économiques et les incertitudes démocratiques ont profondément marqué le quotidien d'un grand nombre de Françaises et de Français établis hors de France. Pour beaucoup d'entre eux, ces bouleversements n'ont rien d'abstrait : ils influencent leur sécurité, leur pouvoir d'achat, leurs perspectives professionnelles, l'éducation de leurs enfants ou encore leur accès aux droits.



Dans ce monde devenu plus instable, Français du monde – ADFE a pleinement assumé sa mission : écouter, défendre, accompagner et porter la voix des Français de l'étranger auprès des pouvoirs publics. Notre Baromètre 2026, avec plus de 25 000 répondants, témoigne de la confiance que nous accordent nos compatriotes et de notre capacité à transformer leurs préoccupations en propositions concrètes.

Cette année fut également celle des élections consulaires. Au-delà du renouvellement démocratique qu'elles représentent, elles rappellent combien la proximité est essentielle. Les conseillères et conseillers des Français de l'étranger constituent le premier maillon de la représentation de nos communautés. Beaucoup de nos adhérentes et adhérents se sont engagés avec conviction dans cette campagne, portant des valeurs de solidarité, de justice sociale, d'égalité et de service de l'intérêt général. Je tiens à saluer leur engagement, ainsi que celui de toutes celles et tous ceux qui, sans être candidats, ont fait vivre le débat démocratique.

Notre association sort renforcée de cette année. Renforcée par l'ouverture de nouvelles sections, par la richesse de ses partenariats, par son action reconnue dans les grandes instances nationales, mais surtout par l'engagement exceptionnel de ses bénévoles. Chaque permanence, chaque réunion, chaque dossier accompagné, chaque événement organisé témoigne d'une même volonté : ne laisser aucun Français de l'étranger seul face aux difficultés qu'il peut rencontrer.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Fiers d'être une association reconnue d'utilité publique qui, depuis plus de quarante ans, défend avec constance une certaine idée de la citoyenneté : ouverte, fraternelle, exigeante et profondément attachée aux valeurs de la République. Fiers de porter une parole indépendante, fondée sur l'expérience du terrain et sur l'expertise de notre réseau mondial.

Mais cette fierté ne saurait nous conduire à l'autosatisfaction. Les défis restent immenses : accès aux droits, protection sociale, enseignement français à l'étranger, transition écologique, accompagnement des retours en France, défense de la démocratie et de l'État de droit. Ils appellent une mobilisation toujours plus forte.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des responsables de sections, les membres du Conseil d'administration, du Bureau national, nos représentants, nos parlementaires, notre équipe permanente, ainsi que chacune et chacun de nos adhérents. Votre engagement est la force de notre association. C'est ensemble que nous continuerons à faire vivre une communauté solidaire, exigeante et tournée vers l'avenir.

Plus que jamais, Français du monde – ADFE continuera d'être la voix, le lien et le soutien des Françaises et des Français du monde.



François BOUCHER

Président — Français du monde – ADFE



2. ELLES/ILS NOUS ONT QUITTES

Au cours de cette année associative, Français du monde – ADFE a perdu plusieurs de ses membres et anciens responsables. L'association salue leur engagement et leur mémoire.

Zoubeida MECHERI — Section Annaba (Algérie)

Ancienne présidente de la section Annaba et Conseillère des Français de l'étranger

Danièle KAZDAGHI — Section Tunisie

Ancienne adhérente

Frédéric BOULAY — Section Mexico (Mexique)

Nicole GALEAZZI — Section Autriche

Ancienne adhérente et ancienne membre du Conseil d'administration national

Marcel YOUNG — Section Chili

Elisabeth BARG CHAMPETIER — Section Bade-Palatinat (puis Hessen)

Éric SIMON — Royaume-Uni

Ancien président de la section Royaume-Uni

3. ORGANISATION & GOUVERNANCE

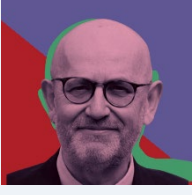
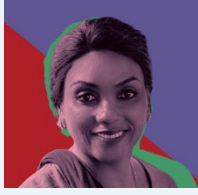
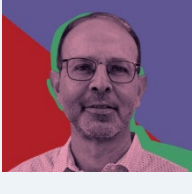
Une gouvernance collégiale, portée par un Bureau national, un Conseil d'administration et des représentants engagés au sein des commissions nationales et des organismes extérieurs.

BUREAU NATIONAL



François BOUCHER Président <i>Mexique</i>	Annie MICHEL Vice-présidente <i>États-Unis</i>	François ROUSSEL Vice-président <i>Japon</i>
Jaime PEYPOCH Secrétaire général <i>Vietnam</i>	Karine GBAGUIDI-KEREKOU Secrétaire générale adjointe <i>Bénin</i>	Catherine LIBEAUT Trésorière <i>Pays-Bas</i>
Khadija BELBACHIR-BELCAÏD Trésorière adjointe <i>Maroc</i>		

CONSEIL D'ADMINISTRATION

 Kalliopi ANGO ELA Administratrice Cameroun	 Samuel BOURDEAU Administrateur Mexique	 Michel CHAMPREDON Administrateur Rép. Démocratique du Congo
 Bérangère EL ANBASSI Administratrice Maroc	 Isabelle FREJ Administratrice Maroc	 Denis GLOCK Administrateur Costa Rica
 Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN Administratrice Pays-Bas	 Cécilia GONDARD Administratrice Belgique	 Anne HENRY-WERNER Administratrice Allemagne
 Cécile LAVERGNE Administratrice Colombie	 Jean-Yves LECONTE Administrateur Pologne	 Anna Fatoumata MAÏGA Administratrice Mali
 Asma RHARMAOUI-CLAQUIN Administratrice Allemagne	 Radwane SAHELI Administrateur Sénégal	

Entre deux Assemblées générales, l'association est administrée par un Conseil d'administration de 21 membres, dont sont issus les 7 membres du Bureau national. Le BN instruit les affaires soumises au CA et suit l'exécution de ses délibérations. Une Commission nationale de conciliation (CNC), élue par l'AG, complète le dispositif statutaire.

Le Bureau national s'est réuni 10 fois au cours de l'exercice, à un rythme mensuel, en visioconférence ou en format hybride depuis le siège du 6 rue Lhomond : À compter de janvier 2026, le BN a décidé de déplacer ses réunions du mardi au lundi, afin de faciliter la participation des parlementaires. Sénatrices et sénateurs représentant les Français établis hors de France et le président du groupe Écologie & Solidarité à l'AFE ont été régulièrement associés aux travaux, à titre consultatif.

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Le quorum a été atteint à chaque séance et les comptes rendus ont été approuvés

L'exercice a été marqué par le recrutement de Dieu-Quynh Hoang, assistante de gestion (17h30 hebdomadaires), aux côtés du délégué général Stéphane Arnoux. Le réseau, fort de plus de cent sections sur les cinq continents, continue de s'appuyer sur ce siège resserré : c'est la mesure de l'engagement bénévole qui fait vivre l'association.



Commissions nationales

Commission	Représentant·e
Commission Nationale des Bourses Scolaires (CNB)	Bérangère EL ANBASSI
Commission Permanente pour la Protection Sociale des Français de l'Étranger (CPPSFE)	Anna Fatoumata MAÏGA
Dispositif de Soutien au Tissu Associatif des Français de l'Étranger (Stafe)	Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN

Représentation auprès des organismes extérieurs

Organisme	Représentant·e(s)
Association Nationale des Écoles Françaises de l'Étranger (Anefe)	Jean-Yves LECONTE — Représentant
Caisse des Français de l'Étranger (CFE)	Isabelle FREJ — Présidente du CA de la CFE
Direction des impôts des non-résidents (Comité des usagers)	Cécilia GONDARD — Représentante
France Horizon	Michèle BLOCH — Représentante
Solidarité Laïque	Jean-Louis SABATIÉ — Représentant
Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (Obep)	Jaime PEYPOCH, Chantal PICHARLES — Représentants

Équipe du siège

Français du monde – ADFE

6 rue Lhomond, 75005 Paris

contact@francais-du-monde.org · +33 (0)6 59 57 12 27

Permanence du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h

Nom	Fonction
Stéphane ARNOUX	Délégué général
Dieu-Quynh HOANG	Assistante de gestion

Le magazine Français du monde

Rôle	Nom
Directeur de la publication	François BOUCHER
Rédactrice en chef	Vanessa GONDOUIN-HAUSTEIN
Rédacteur	Jaime PEYPOCH
Rédactrice / relectrice	Kalliopi ANGO ELA
Rédacteur	Samuel BOURDEAU

Rôle	Nom
Relectrice	Catherine LIBEAUT
Relectrice	Annie MICHEL
Relecteur	François ROUSSEL
PAO (mise en page)	Stéphane ARNOUX



Décembre 2025 : Retour en France



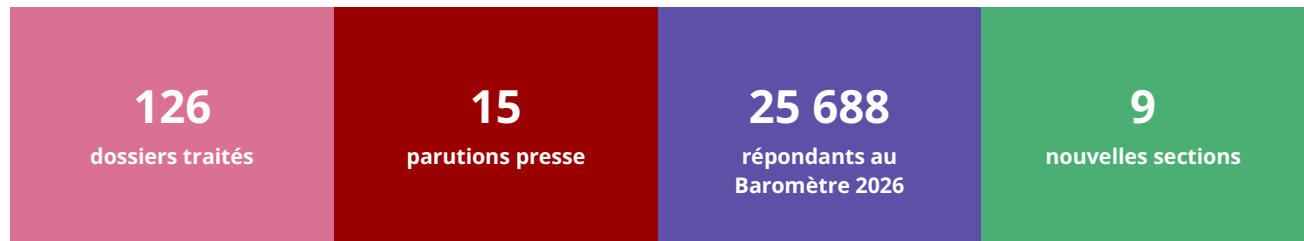
Juillet 2026 : La démocratie à l'épreuve

Français du monde est le magazine trimestriel gratuit de l'association Français du monde – ADFE. Les derniers numéros peuvent être téléchargés gratuitement sur le site de l'association. Les archives des éditions plus anciennes sont quant à elles accessibles via l'espace membre.

À (re)découvrir : <https://francais-du-monde.org/magazine/>

4. L'ANNEE ASSOCIATIVE EN CHIFFRES

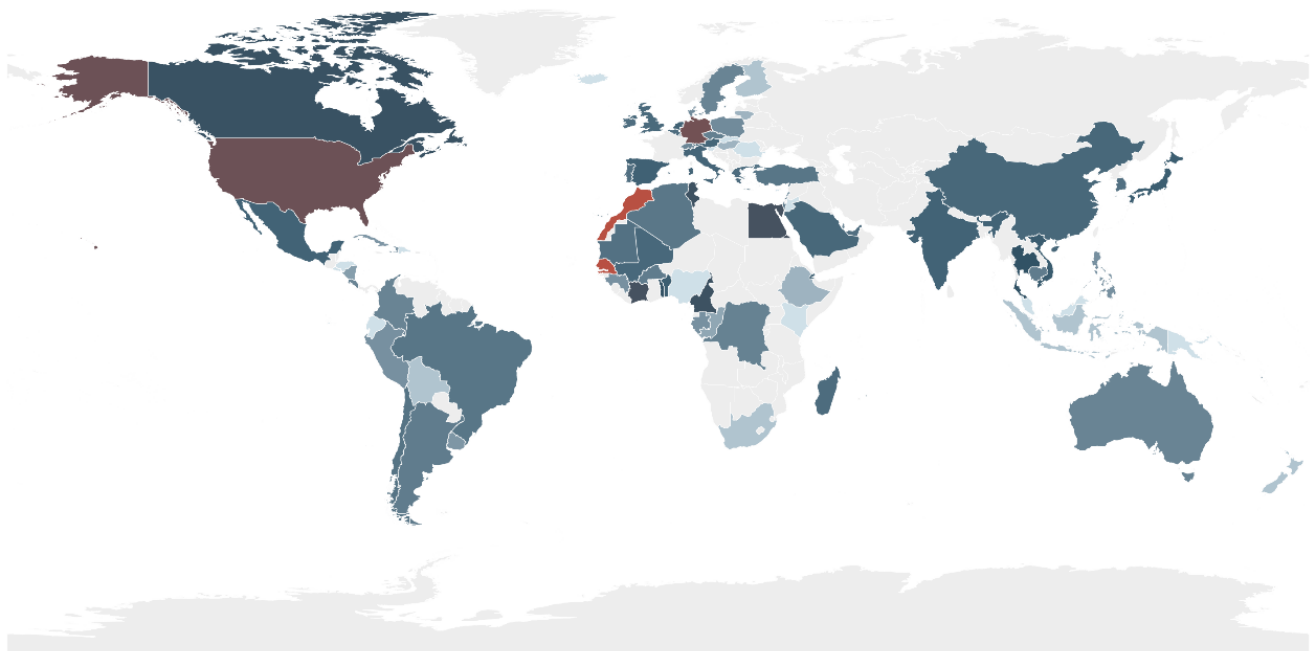
Présence mondiale, dossiers accompagnés, notoriété médiatique et digitale : un panorama chiffré de l'activité de Français du monde – ADFE sur l'exercice 2025-2026.



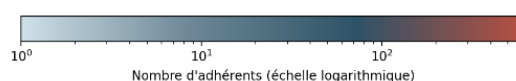
Présence mondiale

Le réseau de Français du monde – ADFE continue de s'étendre à travers le monde. Huit nouvelles sections ont vu le jour au cours de l'année associative : Sao Paulo (Brésil), Saint-Louis (Sénégal), Pombal (Portugal), Pérou, Philippines, Victoria-Vancouver (Canada), Gabon, EAU (Dubai) et France — cette dernière appelée à structurer l'accompagnement des adhérents et étudiants de retour sur le territoire national. Pour l'année 2025-2026, le réseau compte **127 sections réparties dans 85 pays**.

Présence géographique de nos adhérents dans le monde

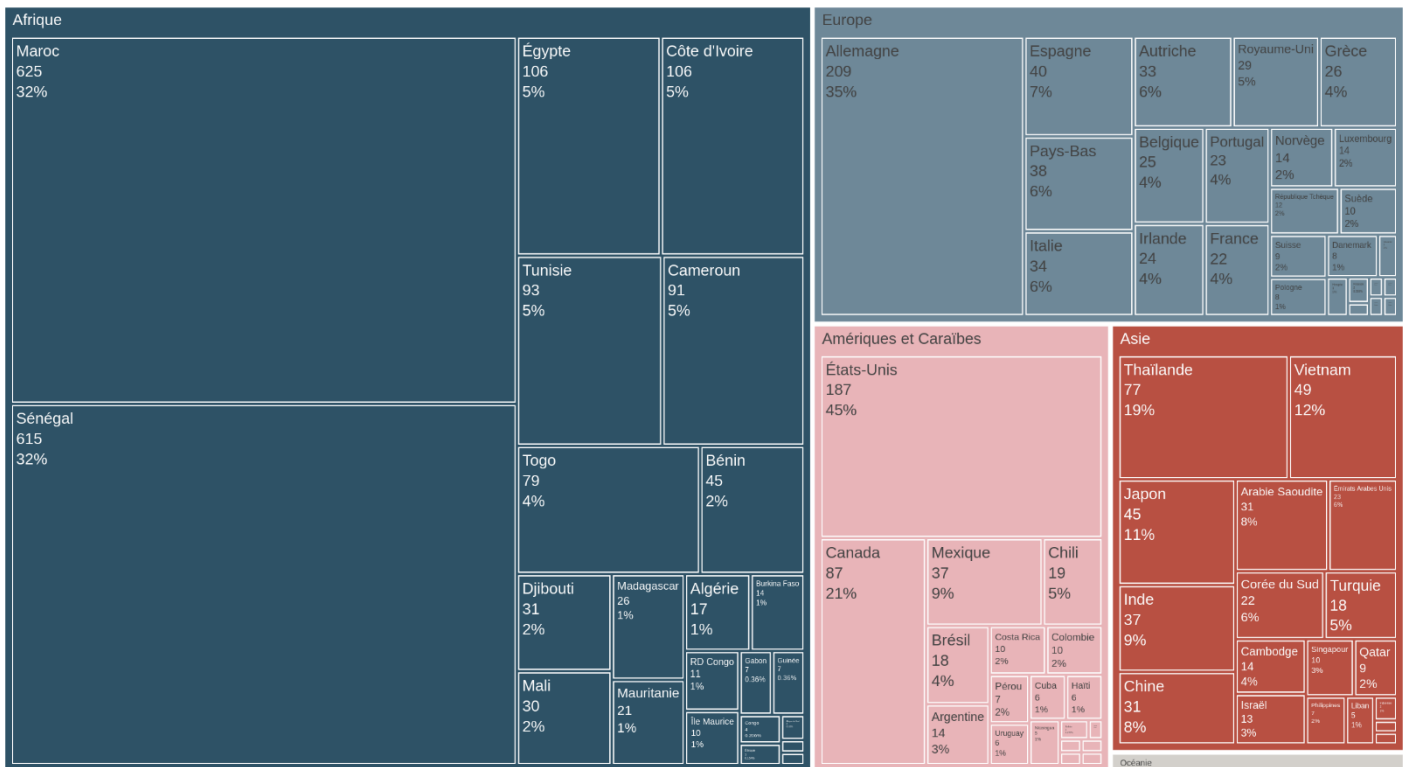


90 pays représentés • 3369 adhérents au total

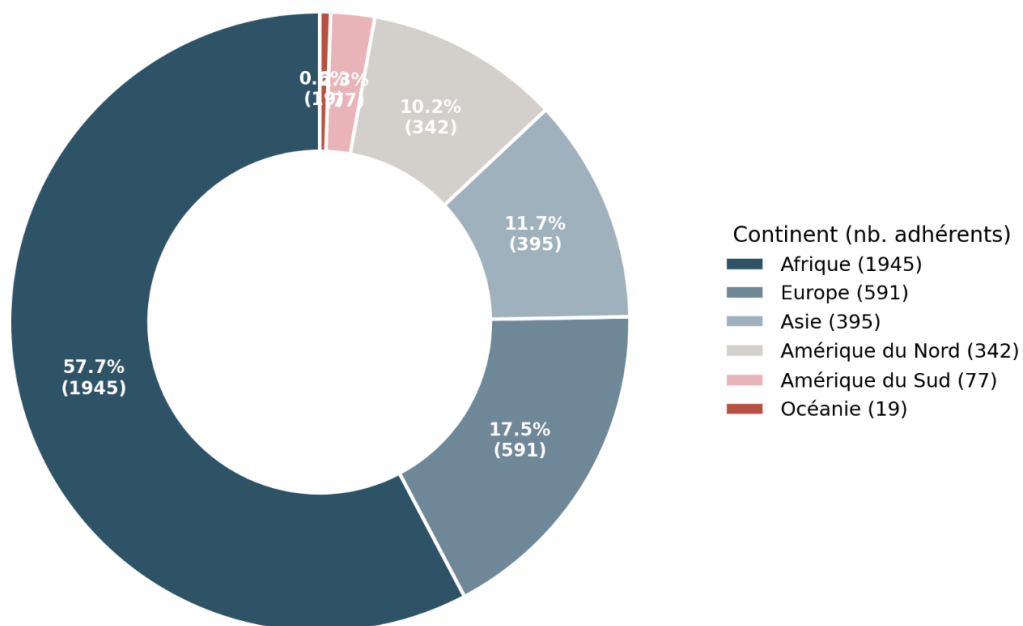


Répartition des sections dans le monde (entre 2024 et 2026)

Répartition des adhérents par continent et par pays



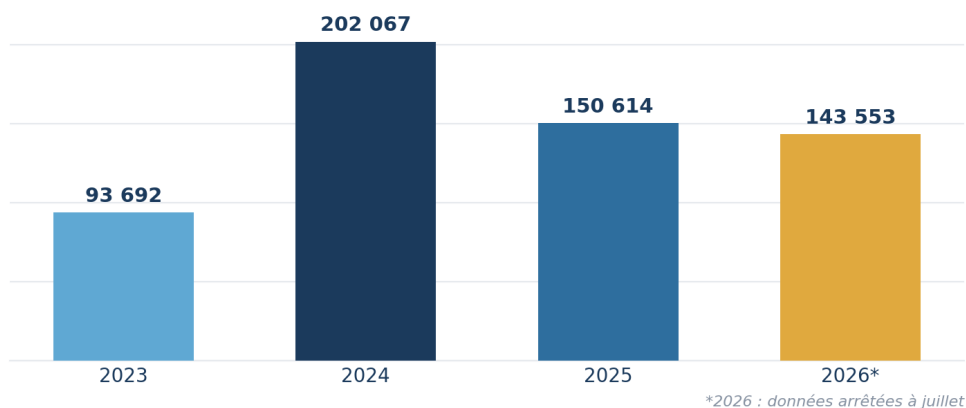
Proportion d'adhérents par continent (entre 2024 et 2026)

Répartition des adhérents par continent
(Total : 3369 adhérents)

Notoriété & communication numérique

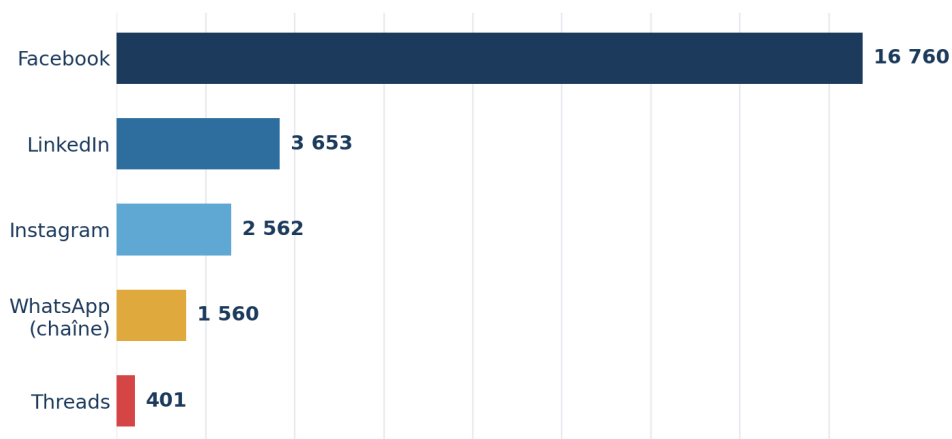
La visibilité de l'association s'appuie à la fois sur une présence médiatique régulière (15 parutions presse sur l'exercice) et sur une audience numérique en évolution, entre pic de fréquentation en 2024 et stabilisation en 2025-2026.

Visites du site internet



Évolution des visites du site internet (source : Matomo Analytics)

Communauté sur les réseaux sociaux



Communauté cumulée sur les réseaux sociaux au 1^{er} juillet 2026

Consultation : Le Baromètre Français du monde

Baromètre Français du monde 2026

25 688 participants établis dans 162 pays ont répondu à la 4^e édition du Baromètre, faisant de cette consultation l'une des plus importantes jamais menées auprès des Français établis hors de France.

Détail complet de l'enquête au chapitre « Baromètre Français du monde 2026 ».

5. CHRONOLOGIE DE L'ANNEE ASSOCIATIVE

D'août 2025 à juillet 2026, une année dense en mobilisation, en partenariats et en actions de terrain portées par le réseau des sections.

01 Première édition du Prix Français du Monde

Août 2025

L'Assemblée générale annuelle de l'association, tenue le 23 août 2025, a été l'occasion de dévoiler les lauréats de la toute première édition du Prix Français du Monde, une initiative destinée à valoriser les projets portés par les sections locales à travers le monde. Un jury pluriel — représentants de médias spécialisés (Lepetitjournal.com, Lesfrancais.press, Français dans le monde.fr) et membres du Conseil d'administration Annie Michel et Isabelle Frej — a évalué les candidatures selon leur pertinence, leur originalité, leur impact et la qualité de leur présentation.

Prix	Section	Projet
🏆 1er prix — 500 €	Vietnam	Inclusion scolaire & bien-être communautaire
🏆 2e prix — 400 €	Bamako, Mali	Emploi des jeunes & lien franco-malien
🏆 3e prix — 300 €	Tunisie	Éveil à la citoyenneté franco-européenne

La section du Vietnam a été distinguée pour la cohérence et l'ampleur de ses actions en faveur du bien-être mental et social de la communauté française : cellule psychologique scolaire au sein des établissements AEFE, accompagnement des AESH, dispositif d'insertion professionnelle pour les jeunes déscolarisés, cellule d'écoute pour adultes et bouquinerie solidaire finançant ces initiatives. La section de Bamako (Mali), coordonnée par Anna Fatoumata Maïga, a été saluée pour son action en faveur de l'emploi des jeunes dans un contexte géopolitique sensible. La section de Tunisie, animée par Jean-Claude Kraft, a été récompensée pour un programme d'éveil à la citoyenneté destiné aux adolescents, souvent doubles nationaux.

Trois médailles d'honneur ont par ailleurs été remises à des figures emblématiques de l'association : Claude Vilain (doyen, section Éthiopie), Marion Berthoud (Maroc) et Michèle Bloch (France). Les prix ont été remis par Pauline Carmona, directrice de la DFAE et invitée d'honneur, et François Boucher, président de l'association. En décembre, un appel à projets exceptionnel a été lancé pour 2026 autour de quatre priorités — inscription au registre des Français de l'étranger, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, aide au retour et promotion du vivre-ensemble — retenant huit sections : Bénin, Cambodge, Costa Rica, Danemark, Japon (Tokyo), Mexique, Canada (Nouvelle-Écosse) et Canada (Ottawa).



Remise du Prix Français du Monde, 23 août 2025

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2025/08/27/premiere-edition-du-prix-francais-du-monde/>
<https://lesfrancais.press/francais-du-monde-adfe-remise-du-prix-annuel/>
<https://lepetitjournal.com/expat-politique/actualites/premiere-edition-prix-fdm-adfe-catalyseur-cohesion-associative-421201>

02 Plaidoyer pour l'accès aux AESH dans le réseau AEFE

Août 2025

Le 26 août 2025, Français du monde – ADFE a rencontré M. Laurent Saint-Martin, alors ministre délégué chargé des Français de l'étranger, pour dénoncer les obstacles à l'accès des enfants à besoins particuliers à un accompagnement AESH adapté. L'association a réaffirmé sa demande de suppression du seuil arbitraire de 50 % d'incapacité, jugé discriminatoire et contraire aux principes de l'école républicaine.

L'engagement de l'association se déploie à deux niveaux : au niveau national, par la participation aux travaux de l'OBEP et la contribution à l'élaboration d'un projet de formation des AESH et d'un livret à destination des familles ; au niveau local, avec des actions concrètes de la section Vietnam — renforcement de la formation des AESH, amélioration du suivi administratif, dispositif de dépistage en lien avec l'association Dismed (reconnue par l'AEFE), et accompagnement des familles auprès de la MDPH.





Rencontre avec l'ancien ministre délégué chargé des Français de l'étranger

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2025/09/02/ecole-inclusive-pour-toutes-et-tous/>
<https://dismed.fr/>

03

43^e session de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

Septembre – octobre 2025

En amont de la 43^e session de l'AFE, Français du monde – ADFE a organisé un webinaire à destination des Conseillers des Français de l'étranger et des responsables de sections, afin de les préparer aux enjeux de cette session. Animée par Karine Gbaguidi-Kerekou, secrétaire générale adjointe, cette rencontre en ligne a présenté le fonctionnement des commissions de l'AFE — Lois, Finances, Affaires sociales, Enseignement, Développement et Sécurité — ainsi que leurs travaux en cours. Le Groupe Écologie & Solidarité de l'AFE, présidé par Baptiste Heintz, a exposé les principaux dossiers portés par les élus.

En marge de la session, l'association a organisé à son siège un pot de l'amitié en l'honneur de ses adhérents et représentants. Cette semaine institutionnelle a également permis au président François Boucher et au secrétaire général Jaime Peypoch de rencontrer la nouvelle ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, Éléonore Caroit.

Webinaire de préparation à la 43^e session de l'AFE



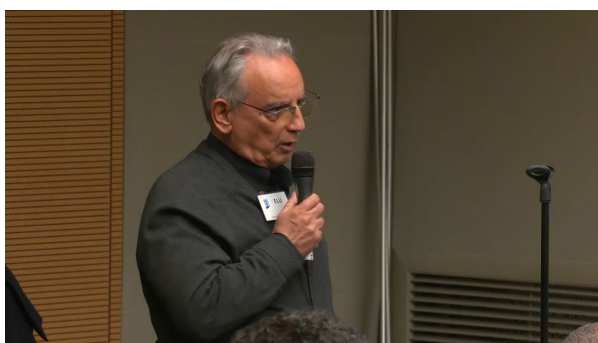
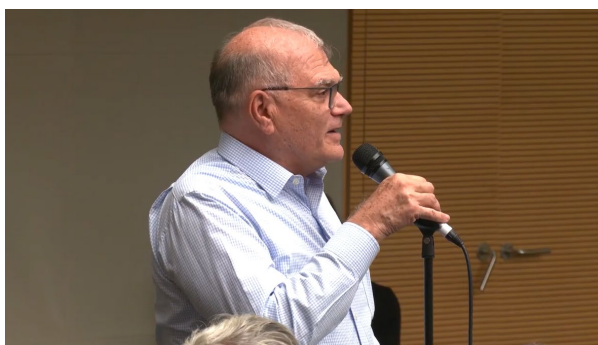
04 Assises de la protection sociale des Français de l'étranger

Octobre 2025

Les Assises de la protection sociale des Français de l'étranger ont trouvé leur aboutissement le 10 octobre 2025, lors d'une conférence de consensus organisée à l'Assemblée nationale. Cette rencontre finale a permis de présenter les douze propositions prioritaires sélectionnées par le panel citoyen à l'issue des travaux menés dans les différentes zones du monde.

Partenaire des Assises, Français du monde – ADFE était également représenté, le 4 juillet 2025, lors de deux tables rondes consacrées à l'enseignement français à l'étranger, avec la participation de Jaime Peypoch, secrétaire général, qui est intervenu sur l'école inclusive à travers la question des AESH, et de Bérangère El Anbassi, administratrice (alors vice-présidente), qui est intervenue sur les bourses scolaires. À cette occasion, Français du monde – ADFE a formulé plusieurs propositions visant à améliorer l'inclusion scolaire au sein du réseau AEFE.



Assises de la protection sociale des Français de l'étranger au Sénat, juillet 2025

Conférence de consensus à l'Assemblée nationale, 10 octobre 2025
EN SAVOIR PLUS

<https://tribune-afe.fr/contribution-de-lassociation-reconnue-dutilite-publique-francais-du-monde-adfe/>
https://www.youtube.com/watch?v=bcsnf_PLhGg

05 Vie du siège : renforcement de l'équipe

Octobre 2025

En octobre, l'équipe permanente du siège s'est agrandie avec l'arrivée de Dieu-Quynh Hoang (Quynh), recrutée en tant qu'assistante de gestion. Elle accompagne désormais l'ensemble des questions liées à la gestion financière de l'association, à raison de 17h30 par semaine du lundi au mercredi.

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/organisation/>

06 Webinaire Parcoursup — étudier en France après une scolarité à l'étranger

Novembre 2025

Français du monde – ADFE, en partenariat avec Akum Conseils, a organisé le 29 novembre un webinaire destiné aux familles françaises établies hors de France dont les enfants envisagent de poursuivre leurs études en France. Élise-Laure Verrière, fondatrice d'Akum Conseils et experte en orientation internationale, y a présenté les bonnes pratiques pour anticiper chaque étape de la procédure Parcoursup : constitution du dossier, formulation des vœux

et calendrier 2026. L'enregistrement, mis à disposition sur la chaîne YouTube de l'association, a comptabilisé 178 vues depuis sa publication.



WEBINAIRE

ÉTUDIER EN FRANCE APRÈS UNE SCOLARITÉ À L'ÉTRANGER

TOUT COMPRENDRE SUR PARCOURSUP

29 novembre à 14h (heure de Paris)

AKUM Conseils

FRANÇAIS DU MONDE

Webinaire Parcoursup, 29 novembre 2025

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2025/11/19/etudier-en-france-apres-une-scolarite-a-letranger-tout-comprendre-sur-parcoursup-webinaire-le-29-novembre/>

07

Soutien au Téléthon des Français de l'étranger

Novembre – décembre 2025

Fidèle à son engagement de longue date, Français du monde – ADFE a renouvelé son soutien au Téléthon. Comme chaque année, ses sections locales ont organisé des actions de solidarité à l'occasion de la campagne des 5 et 6 décembre 2025. L'association était également présente à la soirée de lancement du Téléthon 2025.

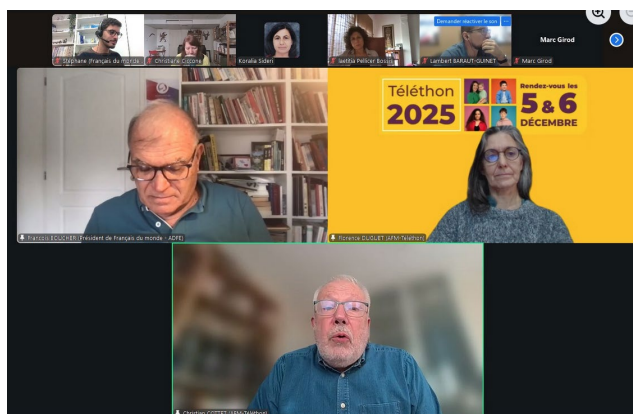
Un Café citoyen en visioconférence, consacré au militantisme et à l'engagement citoyen, a par ailleurs été organisé le 12 novembre en présence de Christian Cottet, conseiller de la présidente de l'AFM-Téléthon et militant engagé depuis les débuts de l'opération.



CAFÉ CITOYEN

Du militantisme à l'action citoyenne

L'exemple de l'AFM Téléthon



Mobilisation des sections pour le Téléthon 2025

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2025/11/18/telethon-2025-les-francais-de-letranger-solidaires-rendez-vous-les-5-et-6-decembre/>

<https://www.instagram.com/p/DQrZgWjiFrf/>

08

Concours de fables — Prix Florian (5^e édition)

Janvier 2026

La 5^e édition du Prix Florian, organisée par la ville de Châteauneuf-sur-Loire, a été célébrée le vendredi 23 janvier 2026. Grâce au partenariat noué avec Français du monde – ADFE, le Prix est désormais ouvert aux Français de l'étranger pour la deuxième année consécutive. Près de 90 fables ont été reçues, dont 30 contributions émanant de la communauté française à l'étranger, du Japon au Zimbabwe, de l'Allemagne au Maroc, en passant par le Brésil et les États-Unis.

Prix	Lauréat·e	Pays
1er prix adultes (Français de l'étranger)	Pierre Dardenne	Maroc (Casablanca)
2e prix adultes	Romain Bocquillon	Japon
3e prix adultes	Jean-Philippe James	Allemagne
Mention spéciale (9-15 ans)	Luna Morattel	Suisse (Vuarrens)

Cette édition a bénéficié du parrainage des éditions Diane de Selliers et des encouragements d'Éléonore Caroït, ministre des Français de l'étranger et de la francophonie. Le jury, qui comptait notamment Vanessa Gondouin-Haustein, rédactrice en chef du magazine de l'association, s'est dit « régalié » par la qualité et la diversité des textes reçus.

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2026/01/26/prix-florian-2026-la-francophonie-sillustre-de-chateauneuf-sur-loire-au-monde-entier/>

<https://www.youtube.com/shorts/hdOPHMVwGBA>

09

Café citoyen — Le nouveau désordre mondial

Février 2026



Café Citoyen – février 2026

L'intervention militaire des États-Unis au Venezuela le 3 janvier 2026, marquée par des bombardements et l'arrestation extraterritoriale du président Nicolás Maduro, a constitué un événement de rupture interrogeant l'état du droit international, la place de la force dans les relations internationales et l'avenir de la souveraineté des États, en particulier en Amérique latine.

Français du monde – ADFE a organisé en février 2026 un Café Citoyen, temps d'échange et de réflexion collective sur les logiques à l'œuvre, les conséquences régionales et globales de cette crise, et les nouveaux rapports de pouvoir qui se dessinent, avec la participation de deux spécialistes reconnus des dynamiques politiques en Amérique latine : Jean-Jacques Kourliandsky (Observatoire Amérique latine, Fondation Jean Jaurès) et David Recondo (chercheur au CERI-Sciences Po).

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2026/02/13/desordre-mondial/>

10

Les élections consulaires de mai 2026 : le bilan du soutien de Français du monde – ADFE

Mai 2026

Un cadre légal strict et respecté

Association reconnue d'utilité publique, Français du monde – ADFE est soumise aux règles du financement de la vie politique fixées par l'article 24 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 et rappelées à l'article 2 bis de ses statuts.

En tant que personne morale, l'association ne pouvait ni financer, ni fournir gratuitement, à quelque titre que ce soit, des biens, services ou avantages aux candidats ou aux listes : aucune prestation gratuite, aucune prise en charge de frais, aucun concours en nature. Toute prestation éventuellement fournie à la demande d'un candidat aurait dû être facturée intégralement, au prix coûtant, sans marge ni subvention.

Le Bureau national n'est jamais intervenu dans la constitution des listes de candidats, dans le choix de leurs membres ou dans leur stratégie électorale. Son intervention s'est limitée à l'examen des demandes d'autorisation

d'utilisation du nom et du logo de Français du monde – ADFE, conformément à la procédure interne prévue à cet effet. Chaque demande a fait l'objet d'une instruction individualisée et d'une décision expresse du Bureau national, fondée exclusivement sur la conformité de la candidature aux valeurs, aux statuts et à l'objet de l'association.

L'autorisation d'utiliser le nom ou le logo de *Français du monde – ADFE* dans le cadre de cette campagne ne constitue ni un soutien partisan, ni une investiture politique, ni une affiliation à un parti ou à une formation politique. Les décisions prises par le Bureau national sont intervenues indépendamment des sensibilités politiques des candidats et des listes concernées. Elles traduisent uniquement la reconnaissance d'une convergence avec les valeurs portées par l'association et sa mission de défense des intérêts des Françaises et Français établis hors de France.

À l'issue du scrutin des 30 et 31 mai 2026, le suivi tenu par l'association permet d'établir le bilan chiffré suivant :

- 59 listes ont été officiellement soutenues par Français du monde – ADFE
- Ces listes ont permis l'élection de 76 conseillères et conseillers des Français de l'étranger, soit près d'un conseiller élu sur cinq parmi les 433 sièges de conseillers pourvus au niveau mondial (17,6 %).
- L'intégralité de ces 76 élu(e)s figurant sur une liste soutenue par l'association en est également adhérente, ce qui garantit la cohérence entre le soutien apporté par Français du monde – ADFE et l'engagement associatif des candidats concernés.

Au-delà des seules listes ayant reçu le soutien officiel de l'association, le suivi post-électoral recense 107 adhérentes et adhérents de Français du monde – ADFE élus à l'issue du scrutin, soit plus d'un élu sur cinq (21 %) parmi les 510 conseillers des Français de l'étranger et délégués consulaires proclamés :

	Conseillers des Français de l'étranger	Délégués consulaires	Total
Élus adhérents à Français du monde – ADFE	100	7	107
dont élus sur une liste officiellement soutenue	76	0	76
dont élus sur d'autres listes	24	7	31

Cette différence entre les 76 élus des listes soutenues et les 107 adhérents élus au total s'explique simplement : de nombreux adhérents de l'association se sont également portés candidats sur des listes n'ayant pas sollicité ou obtenu le soutien officiel du Bureau national, dans le plein exercice de leur liberté d'engagement individuel.

Une action conduite sans considération partisane

Ce bilan a été construit dans le strict respect du droit électoral et associatif : aucun financement ni avantage matériel n'a été consenti à un candidat ou à une liste, aucune facilité n'a été accordée, et l'usage du nom et du logo de l'association n'a été autorisé qu'après instruction formelle et écrite du Bureau national.

Le soutien apporté par Français du monde – ADFE aux 59 listes concernées a résulté de l'adhésion des candidatures aux valeurs et à l'objet social de l'association, à l'exclusion de toute considération partisane, de tout critère de proximité personnelle ou de tout financement, direct ou indirect.

6. BAROMETRE FRANÇAIS DU MONDE 2026

25 688 répondants, 162 pays, 7 ans de données longitudinales. L'édition 2026 du Baromètre Français du Monde dresse, à une échelle exceptionnelle, le portrait des Françaises et des Français établis hors de France.

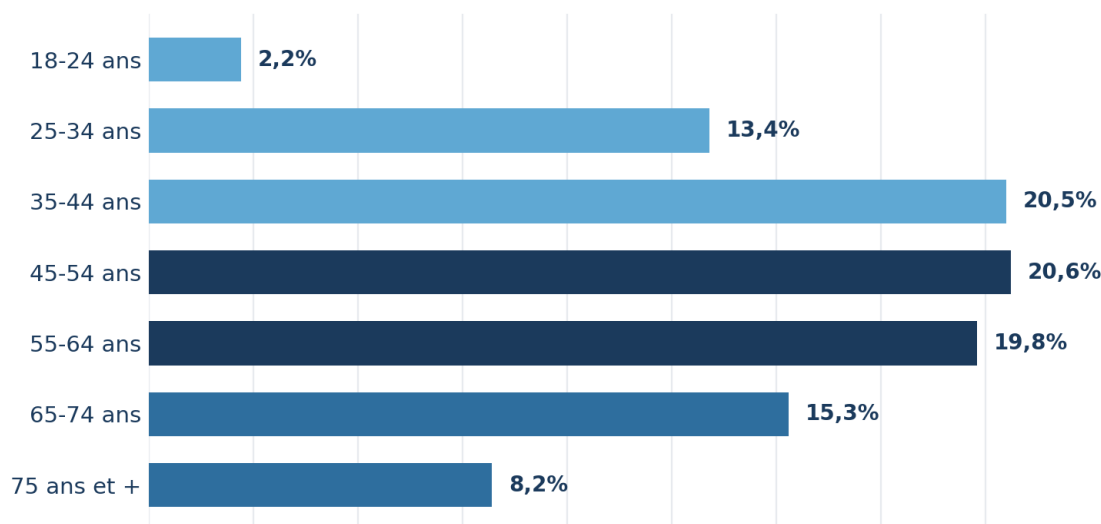
Depuis 2019, l'association Français du monde – ADFE s'engage à consulter les Françaises et les Français de l'étranger à travers un baromètre organisé tous les deux ans. Chaque édition a été marquée par des contextes distincts : en 2019, dans le prolongement du mouvement des Gilets jaunes et du Grand Débat national ; en 2022, sur fond d'invasion russe de l'Ukraine et de sortie de la crise sanitaire liée au Covid-19 ; en 2024, dans un contexte dominé par l'instabilité politique française et la montée des tensions géopolitiques. L'édition 2026, dont la consultation était ouverte tout au long du mois d'avril, s'inscrit dans un environnement marqué à la fois par la recomposition du paysage politique français et par l'intensification des tensions géopolitiques.



Portrait des répondants en 2026

La structure de l'échantillon se caractérise d'abord par une répartition relativement équilibrée selon le genre : les femmes représentent 46,9 % des répondants, traduisant une participation proche de la parité. L'âge constitue un second trait marquant : près des deux tiers des répondants (63,9 %) sont âgés de plus de 45 ans.

Baromètre 2026 — répartition des répondants par âge



Répartition des répondants par tranche d'âge

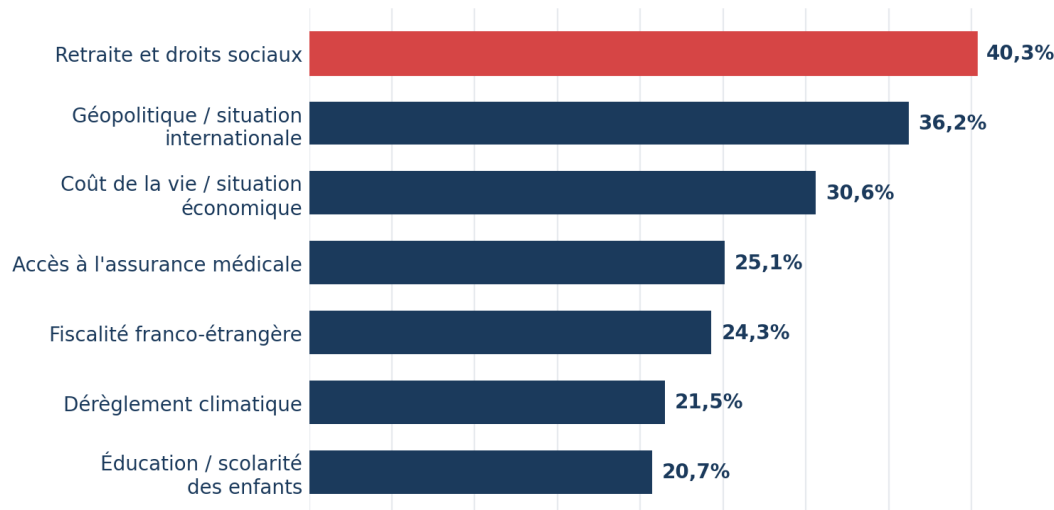
Les résultats mettent également en évidence un fort degré d'installation durable à l'étranger : plus de six répondants sur dix (61,8 %) résident hors de France depuis plus de onze ans, tandis que 7,7 % déclarent n'avoir jamais vécu en France. Cette inscription dans la durée s'accompagne d'un niveau élevé d'intégration dans les sociétés d'accueil — 43,4 % des répondants détiennent une double ou multiple nationalité — sans que cela ne

traduise un affaiblissement du lien avec la France : l'attachement à la nationalité française atteint une moyenne de 4,34 sur 5.

Les préoccupations en 2026 : retraite, géopolitique, économie

Trois thèmes dominant nettement, et leur évolution depuis 2019 raconte à elle seule sept ans de transformations du monde.

Baromètre 2026 — principales préoccupations exprimées



Principales préoccupations exprimées par les répondants

1 — Retraite et droits sociaux

La retraite demeure la première préoccupation des répondants pour la quatrième édition consécutive de l'enquête. Parmi les répondants âgés de 45 ans et plus, 51,9 % déclarent ne pas avoir encore engagé de démarches en vue de leur retraite. Parmi ceux qui l'ont fait, 41,2 % indiquent avoir rencontré des obstacles significatifs : manque d'information (42,6 %), complexité des conventions bilatérales de sécurité sociale (36,7 %) et délais de traitement (34,5 %).

2 — Géopolitique et situation internationale

Les enjeux géopolitiques constituent l'une des évolutions les plus marquantes observées dans les préoccupations exprimées. Alors qu'ils occupaient une place marginale lors des premières éditions, ils se situent, depuis 2024, au deuxième rang. 15,7 % des répondants se déclarent fortement impactés par la situation internationale et 47,1 % estiment que les bouleversements affectent leur quotidien.

3 — Coût de la vie et situation économique

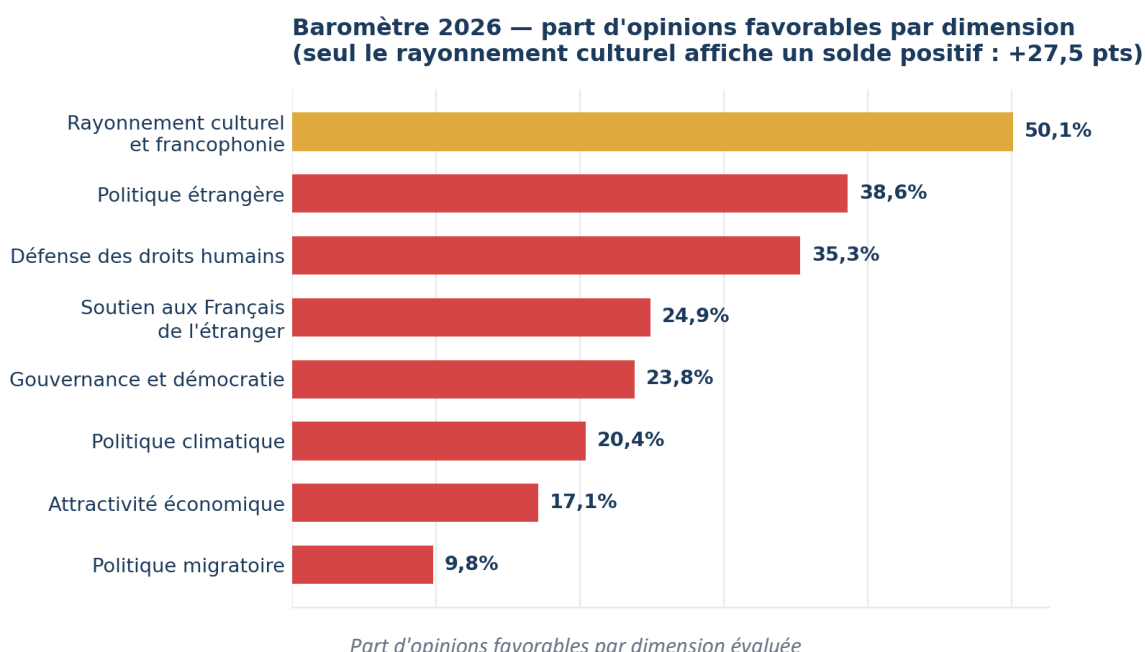
Le coût de la vie apparaît comme un sujet de préoccupation croissant : sa fréquence de citation est passée de 12 % en 2019 à 30,6 % en 2026. Les répondants rémunérés en monnaie locale semblent particulièrement exposés à ces contraintes.

Ces priorités varient selon les zones géographiques : les Français installés en Europe centrale et en Suisse sont davantage préoccupés par l'instabilité géopolitique mondiale ; en Espagne et au Portugal, c'est le coût de la vie qui domine ; en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et au Proche-Orient, l'accès aux soins et la scolarisation des enfants arrivent en tête, dans des zones où le réseau scolaire français est moins accessible et plus coûteux.

« La géopolitique est la seule préoccupation transversale à tous les âges. Le climat, à l'inverse, est une préoccupation jeune (30 % chez les 25-34 ans) qui s'érode avec l'âge. »

Perception de la France : un capital culturel qui ne suffit plus

Les résultats de l'enquête mettent en évidence une perception globalement défavorable de la France parmi les répondants. L'indice de perception s'établit à 44,7 % d'opinions négatives, contre 29,4 % d'opinions positives. Sur les huit dimensions évaluées, sept présentent un solde négatif ; seul le rayonnement culturel affiche un solde positif, de +27,5 points. Par ailleurs, 51,8 % des répondants estiment que la France ne défend pas efficacement ses valeurs et ses intérêts sur la scène internationale.



Part d'opinions favorables par dimension évaluée

L'analyse des différentes éditions de l'enquête révèle une dégradation progressive des indicateurs de perception au cours de la période étudiée, corrélée à une proportion croissante de répondants excluant un retour en France. 42,1 % des répondants déclarent aujourd'hui exclure ce retour ; la qualité de vie jugée supérieure dans le pays de résidence (52,2 %) et l'attachement au pays d'accueil (48,7 %) arrivent en tête des motifs invoqués, la perception négative de la situation française étant citée par 43,5 % des répondants. Cette perception négative augmente avec l'âge et se dégrade particulièrement au Maghreb (-29 points) et en Suisse (-38 points) ; à l'inverse, les moins de 25 ans portent un regard plus positif.

Enseignement français à l'étranger : visibilité et accessibilité

Les résultats mettent d'abord en évidence un déficit de connaissance du dispositif éducatif français à l'étranger : près de 44 % des répondants déclarent ne pas connaître les principaux acteurs du réseau (AEFE, MLF, CNED ou associations FLAM), une proportion qui atteint 58,4 % en Suisse et au Liechtenstein et 50,8 % aux États-Unis et au Canada.

Au-delà de la visibilité, l'accessibilité financière apparaît comme un enjeu majeur : parmi les répondants connaissant le réseau, 72 % considèrent que l'enseignement français à l'étranger est financièrement difficile



d'accès. Cette perception est également présente au sein des familles déjà scolarisées dans le réseau : 78,3 % d'entre elles se déclarent préoccupées par l'évolution future des frais de scolarité.

Deux priorités arrivent en tête, chacune citée par 33,4 % des répondants : l'amélioration de l'accès aux études supérieures en France pour les élèves scolarisés à l'étranger — notamment via les procédures d'admission post-baccalauréat — et la stabilisation ou la réduction des frais de scolarité au sein du réseau. Les préoccupations liées à l'accès à l'enseignement supérieur concernent davantage les familles extérieures au réseau scolaire français, tandis que la question des frais de scolarité est principalement portée par les familles déjà utilisatrices de ce réseau.

Rapport complet

Les analyses présentées ici sont issues du rapport complet de plus de 120 pages du Baromètre Français du monde 2026, fondé sur les réponses de 25 688 participants établis dans 162 pays.

Ses conclusions seront transmises aux décideurs publics afin de contribuer à l'élaboration de politiques publiques mieux adaptées aux réalités des Français établis hors de France.

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2026/06/10/barometre-2026/>

7. DROIT ET DEFENSE DES FEMMES ET DES VICTIMES A L'ETRANGER

Mars est, chaque année, un mois structurant pour notre association. Le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, a une résonance particulière dans notre réseau.

Partout dans le monde, nos sections se mobilisent : actions culturelles, événements militants, conférences, moments de partage. De Munich à Dakar, de Berlin à Essaouira, c'est une même conviction qui nous anime : les droits des femmes ne sont jamais acquis. À l'étranger, ils peuvent même être fragilisés par l'isolement, la méconnaissance des droits locaux ou des situations de dépendance.

À l'étranger aussi, les droits des femmes doivent être protégés

Anne Henry-Werner, administratrice et membre du groupe de travail « Droit et défense des femmes et des victimes à l'étranger », a proposé un article à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.

« La lutte contre les violences faites aux femmes est indissociable de la défense de leurs droits. Les violences sexistes et sexuelles, où qu'elles se produisent, constituent l'une des violations les plus graves des droits fondamentaux. »

— Anne Henry-Werner, administratrice, groupe de travail « Droit et défense des femmes et des victimes à l'étranger »

EN SAVOIR PLUS

<https://francais-du-monde.org/2026/03/08/a-letranger-aussi-les-droits-des-femmes-doivent-etre-protectes/>

Accueil des victimes de violences dans les postes consulaires

Réunion DFAE – MEAE, 11 février 2026.

Faisant suite à des échanges antérieurs avec la ministre déléguée aux Français de l'étranger Éléonore Caroit et son ancien directeur de cabinet Julien Bouchard, Français du monde – ADFE a fait état d'un décalage constaté localement entre les orientations affichées par l'administration centrale et certaines pratiques observées, et a insisté sur la formation et le suivi des acquis des consuls honoraires afin de rompre le sentiment d'isolement des personnes victimes de violences, tout en reconnaissant les efforts engagés et la prise de conscience institutionnelle sur ces enjeux.

La DFAE a précisé que l'accueil des victimes fait partie des priorités affichées par le ministre Jean-Noël Barrot, qu'un ensemble de webinaires de formation incluant cette thématique est proposé au réseau, que l'Académie diplomatique et consulaire déploie des formations spécifiques, et que ces actions s'inscrivent dans la feuille de route adoptée le 8 mars 2025 pour la lutte contre les violences faites aux femmes françaises à l'étranger. La MIPROF et la DIAV (ministère de la Justice) sont également consultées sur ces questions en tant qu'experts.



8. PROTECTION DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER

Pétition : pour la préservation et l'avenir du réseau

Français du monde – ADFE, avec le soutien de la FCPE, appelle à la mobilisation de toute la communauté scolaire française à l'étranger pour défendre le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE), menacé par un désengagement progressif de l'État et des décisions budgétaires sans vision globale.

Ce réseau, pilier du rayonnement culturel et éducatif de la France, voit sa qualité pédagogique et son accessibilité sociale fragilisées par la hausse des frais de scolarité, la réduction des moyens humains et les pressions financières sur les établissements. La pétition demande de stopper les coupes arbitraires, préserver les fonds de réserve, ouvrir une concertation réelle et garantir une réforme durable assurant l'égalité d'accès et la qualité de l'éducation.

« L'association Français du monde – ADFE lance, avec le soutien de la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE), un appel solennel à la mobilisation et à l'union de l'ensemble de la communauté scolaire française à l'étranger — parents d'élèves, associations, personnels enseignants et non enseignants, syndicats, personnels de direction et de gestion, conseillers des Français de l'étranger, parlementaires — afin de défendre un bien commun essentiel : le réseau de l'enseignement français à l'étranger (EFE). »

— Appel de Français du monde – ADFE et de la FCPE

Ce réseau, pilier du rayonnement culturel, éducatif et diplomatique de la France, repose sur un équilibre fragile entre établissements en gestion directe, établissements conventionnés et partenaires. Cet équilibre est aujourd'hui gravement fragilisé par des décisions budgétaires prises sans vision d'ensemble ni concertation suffisante.

Un désengagement progressif de l'État aux conséquences lourdes

Depuis plus de dix ans, les familles assument une part croissante du financement du système, représentant désormais près de 80 % du budget des établissements, quels que soient leurs statuts. Dans le même temps, l'État réaffirme un désengagement budgétaire massif, marqué par près de 78 millions d'euros de coupes en trois ans.

Cette trajectoire budgétaire, menée sans visibilité pluriannuelle ni stratégie claire pour l'avenir du réseau, transfère la charge financière sur les familles et les personnels, et transforme les communautés éducatives en variables d'ajustement de choix comptables successifs. Les établissements en gestion directe (EGD), qui constituent historiquement l'ossature du réseau et un repère de stabilité pédagogique et institutionnelle, sont les premiers exposés à ces arbitrages avec les établissements conventionnés. Les conséquences se répercuteront sur l'ensemble du dispositif EFE.

Des personnels fragilisés, une qualité pédagogique menacée

Les mesures récentes affectent directement celles et ceux qui font vivre l'excellence du réseau :

- Hausse brutale et non compensée des cotisations pour pensions civiles.
- Contraintes accrues pesant sur les personnels de recrutement local.

- Suppressions de postes et réduction des moyens humains affaiblissant l'offre pédagogique.

Ces décisions dégradent les conditions de travail, fragilisent les équipes et font peser un risque réel sur la continuité et la qualité du service public d'éducation à l'étranger.

Pétition

Une pétition a été mise en ligne et a recueilli 1 739 signatures.

<https://www.onparticipe.fr/p/2mmGl2kQ>

9. UN PARTENARIAT INEDIT AVEC AGIRABCD

Accompagner les étudiants du réseau AEFE vers leurs études en France

Chaque année, plusieurs milliers de jeunes issus du réseau de l'AEFE choisissent de poursuivre leurs études supérieures en France. Pour beaucoup, il s'agit d'un retour vers un pays qu'ils connaissent parfois peu, dans le cadre d'une installation durable.

Cette nouvelle étape, souvent enthousiasmante, peut également s'accompagner de nombreuses interrogations : démarches administratives, découverte d'un nouvel environnement universitaire, recherche de repères, compréhension des usages de la vie quotidienne ou création d'un premier réseau social. Conscientes de ces enjeux, les associations AGIRabcd et Français du monde – ADFE ont décidé d'unir leurs compétences au travers d'un partenariat original et profondément humain.

« Permettre à chaque étudiant qui le souhaite de bénéficier, dès son arrivée en France, de l'accompagnement d'un référent bénévole, capable de répondre à ses questions, de l'orienter, de l'écouter et de l'aider à prendre ses marques dans son nouveau cadre de vie. »

— Objectif du partenariat AGIRabcd — Français du monde – ADFE

Il ne s'agit pas de se substituer aux administrations, aux universités ou aux familles, mais d'offrir une présence rassurante, un interlocuteur de proximité, capable de faciliter les premiers pas en France et de prévenir les situations d'isolement que peuvent connaître certains étudiants. Ce dispositif repose sur un réseau de bénévoles expérimentés répartis sur l'ensemble du territoire français, en mesure d'accompagner les étudiants dans la découverte de leur ville d'accueil, de leur environnement universitaire et des principales démarches auxquelles ils seront confrontés.

Si cette première convention s'adresse prioritairement aux élèves et anciens élèves du réseau AEFE, l'ambition est plus large : à terme, ce réseau d'accompagnement a vocation à bénéficier à l'ensemble des jeunes Français ou anciens élèves du réseau français à l'étranger qui entreprennent des études en France. Ce partenariat illustre la vocation de Français du monde – ADFE : accompagner les Français tout au long de leur parcours de vie, avant leur départ, pendant leur expatriation, mais aussi lors de leur retour ou de leur installation en France. Il s'inscrit dans une dynamique appelée à se développer avec la création prochaine de la section Français du monde – ADFE France, qui contribuera à structurer et renforcer ce réseau de référents sur l'ensemble du territoire national.

Comment bénéficier de cet accompagnement ?

- Élèves ou anciens élèves du réseau AEFE : prendre contact avec la section Français du monde – ADFE du pays de résidence, dont les coordonnées sont disponibles sur le site de l'association.
- Si aucune section n'existe dans le pays de résidence : contacter directement le Bureau national, qui transmettra la demande à la section France.

Notre objectif est simple : faire en sorte qu'aucun étudiant arrivant en France ne se sente seul face à ses premières démarches ou aux interrogations qui accompagnent une nouvelle vie.

10. COMMISSIONS NATIONALES

Français du monde – ADFE siège dans les principales instances de concertation sur les bourses scolaires, la protection sociale et le soutien associatif des Français de l'étranger. Retour sur les travaux et positions portées par nos représentant·e·s au cours de l'année.

01 Commission Nationale des Bourses Scolaires (CNB)

CNB — décembre 2025

Bérangère El Anbassi représentait Français du monde – ADFE et Chantal Picharles, groupe Écologie & Solidarité, siégeait au titre de l'Assemblée des Français de l'étranger. La réunion, présidée par la Directrice de l'AEFE Mme Scherer-Effosse, a porté sur le bilan du budget du programme 151 pour 2025 et les perspectives 2026.

Programme 151 : « Français à l'étranger et affaires consulaires »

Exercice	Budget voté / prévu	Exécution
2025	100,48 M€ (-17,52 M€ vs 2024) + 2,41 M€ AESH	92,87 M€ (AE) / 107,43 M€ (CP) après période 2
2026	104,5 M€ (bourses scolaires, +4 % vs 2025)	—

« La baisse du budget est la conséquence directe et prévisible de la baisse des demandes, orchestrée indirectement par des consulats qui ont depuis quelques années des consignes très claires de faire non seulement la chasse aux soi-disant fraudeurs, mais aussi de demander toujours plus de pièces justificatives. L'accès aux bourses scolaires est un chemin semé d'embûches administratives qui en rebute plus d'un. »

— Compte-rendu de Français du monde - ADFE de la CNB décembre 2025

Bourses AESH

Les besoins exprimés sont en augmentation constante : 249 demandes en 2022, 300 en 2023, 474 en 2024, 505 en 2025 (pour environ 2,5 M€). Le budget 2026 sera identique. Depuis la CNB de juillet 2025, la DFAE a décidé que les bourses AESH ne seraient octroyées qu'aux élèves dont le taux de handicap défini par la MDPH est supérieur à 50 % — l'association a obtenu qu'en 2025, les élèves boursiers puissent bénéficier une dernière fois de cette aide quel que soit leur taux de handicap, et continue de demander l'annulation de cette pratique, qui pénalise fortement les familles modestes dont l'enfant ne présente pas un fort taux de handicap (dyslexie, etc.).

- Renouvellement pour les familles avec notification MDPH en cours de validité : demandes à transmettre avant le 29 février 2026.
- Premières demandes ou familles en attente de renouvellement MDPH : demandes à transmettre avant le 4 juillet 2026.
- Tarifs horaires plafonnés par poste : de 1,56 € (Madagascar) à 34,18 € (Suisse) pour l'année scolaire 2025-2026.

Bilans définitifs des campagnes

	2021-3	2022-3	2023-3	2024-3	2025-3
Nombre de demandes	1 179 familles 1 804 enfants	1 131 familles 1 760 enfants	1 126 familles 1 708 enfants	1 107 familles 1 674 enfants	1 033 familles 1 572 enfants
Nombre de boursiers	1 073 familles 1 664 enfants	1 031 familles 1 621 enfants	997 familles 1 530 enfants	968 familles 1 474 enfants	932 familles 1 430 enfants
Evolution nombre boursiers / n-1	-1,60%	-2,58%	-5,61%	-3,66%	-2,99%
Montant total	8,5 M€	8,5 M€	9,9 M€	10,8 M€	10,4 M€
Montant par boursier	5 121 €	5 268 €	6 499 €	7 414 €	7 341 €
Evolution montant par boursier / n-1	-8,68%	2,87%	23,37%	14,08%	-0,98%

Rythme Sud — bilan définitif, campagne 2025

	2020/2021-3	2021/2022-3	2022/2023-3	2023/2024-3	2024/2025-3
Nombre de demandes	17 352 familles 27 907 enfants	17 042 familles 27 301 enfants	16 627 familles 26 567 enfants	15 832 familles 25 281 enfants	14 195 familles 23 210 enfants
Nombre de boursiers	14 326 familles 23 184 enfants	14 308 familles 23 190 enfants	13 812 familles 22 261 enfants	12 791 familles 20 651 enfants	11 432 familles 18 528 enfants
Evolution nombre boursiers / n-1	-3,14%	0,03%	-4,01%	-7,23%	-10,28%
Montant total	97,8 M€	102,7 M€	96,2 M€	93,9 M€	92,71 M€
Montant par boursier	4 220 €	4 434 €	4 327 €	4 703 €	5 004 €
Evolution montant par boursier / n-1	11,01%	5,07%	-2,41%	8,69%	6,40%

Rythme Nord — bilan définitif, campagne 2024/2025

Sur 2025, la baisse des demandes et du nombre de boursiers est confirmée. Comment une augmentation continue des frais de scolarité peut-elle induire une diminution des bourses scolaires ? On s'attendrait plutôt à une évolution inverse. 115 postes ont adressé leur bilan concernant la baisse du nombre de boursiers dans leurs circonscriptions, avec les motifs suivants :

- 38 % — choix des familles pour un établissement concurrent
- 15 % — départ du pays pour des motifs sécuritaires
- Amélioration des revenus des familles
- Exclusions pour patrimoine mobilier et/ou immobilier hors barème
- Lutte contre la fraude (1 poste sur 10)
- Diminution du nombre d'élèves français, et donc des demandes et des boursiers

Un groupe de travail, auquel l'association participe, a été mis en place pour remanier les instructions générales des bourses scolaires — sans naïveté sur la volonté du ministère de faire coïncider le montant des bourses octroyées avec le budget disponible. Ont déjà été étudiés le nouveau calcul de l'IPPA de l'institut MERCER (refusé par l'association, les critères de calcul restant flous et mal définis), la prise en compte des comptes épargne-retraite, le plafonnement des tarifs et les seuils de patrimoine mobilier et immobilier.



	2022-1	2023-1	2024-1	2025-1	2026-1
Nombre de demandes	1 031 familles 1 632 enfants	1 027 familles 1 596 enfants	1 004 familles 1 527 enfants	944 familles 1 440 enfants	944 familles 1 433 enfants
Nombre de boursiers	899 familles 1 440 enfants	827 familles 1 290 enfants	846 familles 1 292 enfants	910 familles 1 256 enfants	817 familles 1 245 enfants
Evolution nombre boursiers / n-1	-7,34%	-10,42%	0,16%	-2,79%	-0,88%
Montant total	7,8 M€	8,6 M€	9,5 M€	9,3 M€	9,1 M€
Montant par boursier	5 418 €	6 699 €	7 414 €	7 433 €	7 376 €
Evolution montant par boursier / n-1	-1,19%	23,64%	10,67%	0,26%	-0,77%

Rythme Sud — taux de recevabilité des demandes : 86 %

	2021 / 2022 - 2	2022 / 2023 - 2	2023 / 2024 - 2	2024 / 2025 - 2	2025 / 2026 - 2
Nombre de demandes	16 359 familles 26 906 enfants	16 036 familles 26 145 enfants	15 210 familles 24 778 enfants	14 054 familles 22 974 enfants	12 976 familles 21 173 enfants
Nombre de boursiers	14 167 familles 22 976 enfants	13 724 familles 22 238 enfants	12 467 familles 20 243 enfants	11 493 familles 18 665 enfants	10 600 familles 17 175 enfants
Evolution nombre boursiers / n-1	-0,19%	-3,21%	-8,97%	-7,80%	-7,98%
Montant total	104,7 M€	97,2 M€	93,7 M€	90,6 M€	89,2 M€
Montant par boursier	4 560 €	4 373 €	4 629 €	4 859 €	5 194 €
Evolution montant par boursier / n-1	4,15%	-4,10%	5,86%	4,95%	6,89%

Rythme Nord — taux de recevabilité des demandes : 72 %

Type d'établissement	Montant accordé	Répartition en montant accordé	Nombre de boursiers	Répartition en nombre de boursiers
EGD	24,25 M€	24,65%	5114	27,76%
Conventionnés	40,25 M€	40,91%	7531	40,88%
Partenaires et hors réseau	33,38 M€	34,43%	5775	31,35%

Répartition des boursiers par type d'établissement

PERIODE	ACTEURS	ETAPE
Juillet-Octobre 2025	postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 1 ^{ère} période
14 octobre 2025	postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
15 au 24 octobre 2025	postes, AEFÉ, Département	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement des paramètres locaux)
27 octobre au 7 novembre 2025	postes	Tenue des premiers conseils consulaires de bourses scolaires (CCB1) <i>Pour mémoire, AFE du 13 au 17 octobre 2025</i>
10 novembre 2025	AEFE	Centralisation informatique des dossiers puis synthèse des travaux des 1ers CCB
16 et 17 décembre 2025	<i>Tenue de la première Commission nationale (CNB1)</i>	
Janvier à mars 2026	postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 2 ^{ème} période <i>Pour mémoire, AFE du 2 au 6 mars 2026</i>
20 mars 2026	postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
23 mars au 31 mars 2026	AEFE postes	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement de paramètres locaux)
1er au 22 avril 2026	postes	Tenue des seconds conseils consulaires des bourses scolaires (CCB2)
23 avril 2026	AEFE	Centralisation informatique des dossiers
Avril à Juin 2026	AEFE	Synthèse des travaux des seconds CCB et préparation de la commission
16 et 17 juin 2026	<i>Tenue de la seconde Commission nationale (CNB2)</i>	

Calendrier de la campagne 2026 — rythme Sud

PERIODE	ACTEURS	ETAPE
Janvier à mars 2026	postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 1 ^{ère} période <i>Pour mémoire, AFE du 2 au 6 mars 2025</i>
20 mars 2026	postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
23 mars au 31 mars 2026	AEFE postes	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement de paramètres locaux)
1er au 22 avril 2026	postes	Tenue des premiers conseils consulaires des bourses scolaires (CCB1)
23 avril 2026	AEFE	Centralisation informatique des dossiers
Avril à Juin 2026	AEFE	Synthèse des travaux des premiers CCB et préparation de la commission
16 et 17 juin 2026	<i>Tenue de la première Commission nationale (CNB1)</i>	
Juillet-octobre 2026	postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 2 ^{ème} période
13 octobre 2026	postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
14 au 23 octobre 2026	AEFE postes	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement de paramètres locaux)
26 octobre au 6 novembre 2026	postes	Tenue des seconds conseils consulaires des bourses scolaires (CCB2)
10 novembre 2026	AEFE	Centralisation informatique des dossiers
11 novembre au 14 décembre 2026	AEFE	Synthèse des travaux des seconds CCB et préparation de la commission
15 et 16 décembre 2026	<i>Tenue de la seconde Commission nationale (CNB2)</i>	

Calendrier de la campagne 2026/2027 — rythme Nord

En conclusion

La Direction des Français de l'étranger et l'AEFE ont pour consigne de faire correspondre les besoins au budget alloué, toujours en baisse en 2026, alors que les membres élus à la CNB réclament un budget des bourses correspondant réellement aux besoins des familles.

« Nous vous recommandons d'être un acteur incontournable de votre CCB grâce à la parfaite connaissance des instructions ainsi que des dossiers. Ne participez pas aux chasses aux sorcières : les fraudes avérées doivent être sanctionnées, mais ne travaillez que sur du factuel, sans tenir compte des rumeurs et des ressentis de ceux qui voient des fraudeurs partout — leur unique objectif étant de diminuer les besoins pour cautionner les baisses de budget. »

— Recommandations de Français du monde – ADFE par Bérangère El Anbassi et Chantal Picharles aux élus des CCB

CNB — 16 et 17 juin 2026

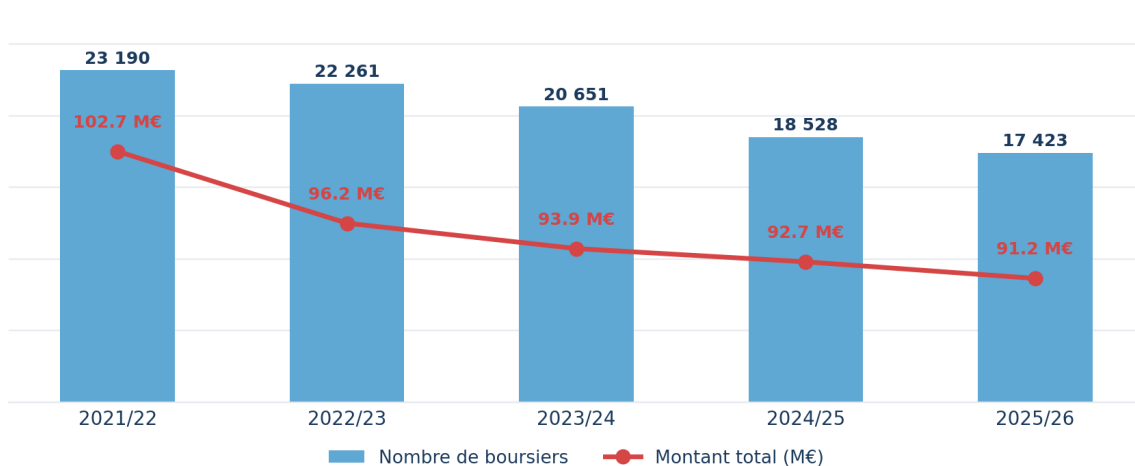
Réunion tenue au siège de l'AEFE à Saint-Ouen. Anne Henry-Werner représentait Français du monde – ADFE, Chantal Picharles pour l'Assemblée des Français de l'étranger.

Exercice	Budget alloué	Budget exécuté
2025	100,48 M€ (bourses) + 2,41 M€ (AESH)	98,13 M€ AE / 108,63 M€ CP (dont 2,41 M€ AESH)
2026 (initial)	103,64 M€ (bourses) + 2,50 M€ (AESH)	—
2026 (après surgel de juin)	98,40 M€ (bourses) + 2,50 M€ (AESH)	—

Avec des recours gracieux évalués à 4,7 M€, la campagne 2025-2026 s'est clôturée en baisse par rapport à la campagne précédente. Le montant moyen par boursier atteint 5 234 €.

Comparaison sur cinq campagnes

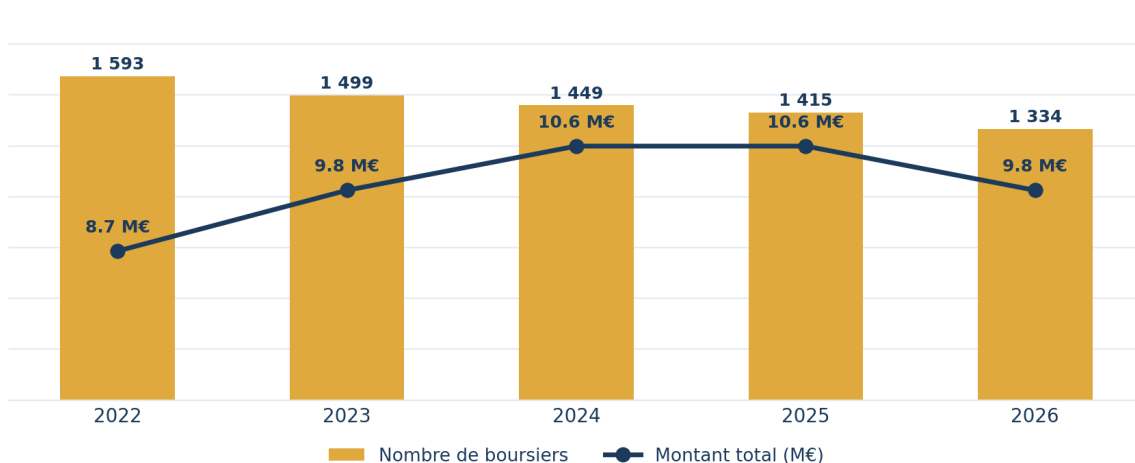
Rythme Nord — évolution sur 5 campagnes (bilan définitif, après recours gracieux)



Rythme Nord — bilan définitif après recours gracieux

Indicateur	2021/22	2022/23	2023/24	2024/25	2025/26
Demandes (enfants)	27 301	26 567	25 281	23 210	21 398
Boursiers	23 190	22 261	20 651	18 528	17 423
Montant total	102,7 M€	96,2 M€	93,9 M€	92,7 M€	91,2 M€
Montant / boursier	4 434 €	4 327 €	4 703 €	5 004 €	5 237 €

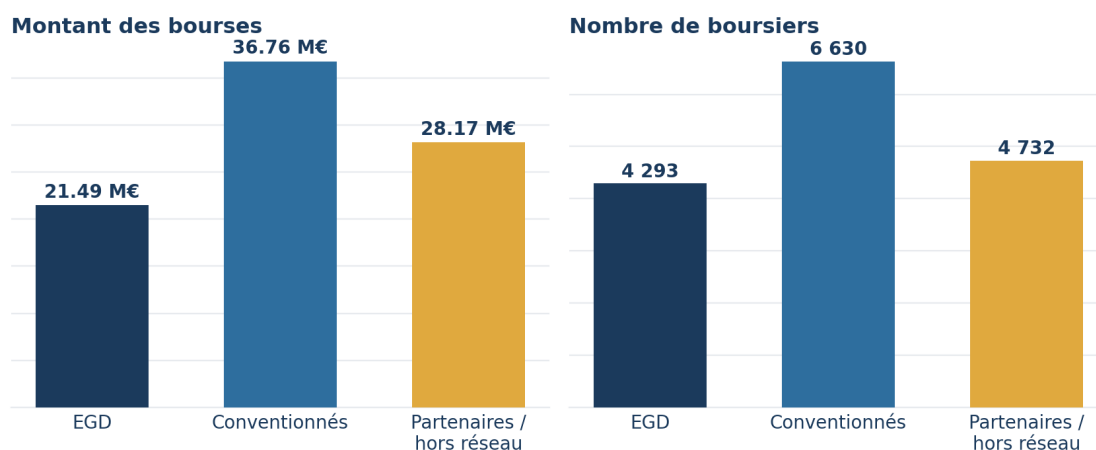
Rythme Sud — évolution sur 5 campagnes (avant recours gracieux)



Rythme Sud — propositions chiffrées des conseils consulaires (avant recours gracieux)

Indicateur	2022	2023	2024	2025	2026
Demandes (enfants)	1 702	1 670	1 623	1 563	1 528
Boursiers	1 593	1 499	1 449	1 415	1 334
Montant total	8,7 M€	9,8 M€	10,6 M€	10,6 M€	9,8 M€
Montant / boursier	5 513 €	6 590 €	7 350 €	7 536 €	7 362 €

Sur les campagnes en cours (2026-2027 rythme Nord, 2026-2 rythme Sud), enregistrées sur SCOLAID : moyenne des frais de scolarité stricto sensu de 6 855 €, moyenne des frais de 1ère inscription de 1 053 €. Les frais les plus bas sont observés à Mananjary, Madagascar (253 €), les plus élevés aux États-Unis — San Francisco, New York, Houston, Boston — plafonnés à 31 699 €.



Répartition des bourses par type d'établissement

63 classes ont bénéficié d'une dérogation pour classes non homologuées, au profit de 332 boursiers pour un montant de 1,7 M€. Concernant les bourses parascolaires : 15,9 M€ pour 13 699 boursiers en rythme Nord (2026/27), 1,9 M€ pour 1 267 boursiers en rythme Sud (2026), et 763 visites à domicile réalisées au total. 45 % des boursiers bénéficient d'une quotité à 100 %, soit 46,78 M€.

Intervention du Directeur-adjoint des Français à l'étranger et de l'administration consulaire

Le nouvel IPPA, plafonné à ± 10 points (arbitrage du Ministre), est commandé à l'institut MERCER et sera mis en œuvre pour la campagne 2027 du rythme Sud et 2027-2028 du rythme Nord.

L'association avait souhaité un plafonnement plus resserré pour éviter les trop fortes baisses que pourrait occasionner le passage de l'IPPA des expatriés à l'IPPA des boursiers.

Les nouveaux indices conduiraient à une baisse globale de 4 %, la DFAE anticipant une meilleure maîtrise grâce au mécanisme de plafonnement. Plusieurs demandes de l'association restent à l'étude : réévaluation du quotient minimum proportionnellement au quotient maximum, suppression du taux de handicap de 50 % pour le financement des AESH, possibilité de présenter un dossier en CCB2 pour les familles n'ayant pas anticipé une hausse tardive des frais de scolarité. Pour chacune, la réponse de l'administration reste la même : l'impact budgétaire doit être évalué.

Un document conjoint avec la FAPEE, remis fin mars, a permis de travailler sur les fonds de pension, le patrimoine mobilier et immobilier, la résidence principale, l'héritage — sans qu'un vote en CNB n'ait pu être obtenu comme annoncé lors des groupes de travail, suscitant une certaine amertume. Parmi les autres constats recueillis au fil de

l'étude des dossiers : refus d'intégrer un voyage en France dans les charges, refus d'augmenter la quotité pour enfant étudiant (bénéficiant déjà d'une demi-part supplémentaire jusqu'à 25 ans — une bourse CROUS supprimant cette demi-part), délais de dépôt parfois très courts en décembre-janvier, ou encore obligation pour les écoles européennes non homologuées de présenter des demandes de dérogation (ex. Munich).

Dispositif d'aide au financement des AESH — budget 2026

Plusieurs difficultés ont été signalées : départ depuis janvier de la gestionnaire dédiée aux demandes de prise en charge AESH (dossiers repris par les gestionnaires de zones, avec une interrogation sur le renouvellement de ce poste), difficultés persistantes sur SCOLAID, et circuit avec les MDPH pas toujours fluide malgré un webinaire organisé en mai entre les MDPH et la DFAE-MASAS.

	Nombre de dossiers reçus	Répartition des dossiers reçus	Montant demandé	Montant moyen par enfant
Non boursiers	178	57%	1 177 410 €	6 615 €
Boursiers	132	43%	505 193 €	3 827 €
Total général	310	100%	1 682 602 €	5 428 €

État des lieux des demandes AESH 2025-2026 et 2026, à mi-juin

PERIODE	ACTEURS	ETAPE
Juillet-Octobre 2026	Postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 1 ^{re} période
13 octobre 2026	Postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
14 au 23 octobre 2026	Postes, AEFE, Département	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement des paramètres locaux)
26 octobre au 6 novembre 2026	Postes	Tenue des premiers conseils consulaires de bourses scolaires (CCB1)
10 novembre 2026	AEFE	Centralisation informatique des dossiers puis synthèse des travaux des 1ers CCB
11 novembre au 14 décembre 2026	AEFE	Synthèse des travaux des premiers CCB et préparation de la CNB
15 et 16 décembre 2026	Tenue de la première Commission nationale des bourses scolaires (CNB1)	

Janvier à mars 2027	Postes	Instruction des dossiers de demande de bourse de 2 ^{de} période
19 mars 2027	Postes	Date limite de validation des besoins par le chef de poste
22 mars au 30 mars 2027	Postes, AEFE, Département	Dialogue de gestion entre les postes, la DFAE et l'AEFE (ajustement de paramètres locaux)
31 mars au 21 avril 2027	Postes	Tenue des seconds conseils consulaires des bourses scolaires (CCB2)
27 avril 2027	AEFE	Centralisation informatique des dossiers
Avril à Juin 2027	AEFE	Synthèse des travaux des seconds CCB et préparation de la CNB
16 et 17 juin 2027	Tenue de la seconde Commission nationale des bourses scolaires (CNB2)	

Calendrier des campagnes rythme Sud 2027 et rythme Nord 2026-2027

Prise de fonction du nouveau Directeur général de l'AEFE

L'association a souhaité la bienvenue à M. Alexandre Morois, Directeur général de l'AEFE officiellement nommé le matin même de son intervention, venu clôturer la CNB et se voir présenter les résultats des travaux du groupe de travail. Il a précisé les étapes à franchir avant l'arbitrage du Ministre : chiffrage des propositions, mesure de l'impact budgétaire par le CBCM (contrôleur budgétaire et comptable ministériel), puis présentation au Ministre. Au-delà du nouvel IPPA, une évolution des instructions des aides à la scolarité pour les campagnes 2027 et 2027-2028 reste, selon ses mots, encore à attendre.

02 Commission Permanente pour la Protection Sociale des Français de l'Étranger (CPPSFE)

Réunion du vendredi 26 février 2026, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Français du monde – ADFE était représentée par Anna Fatoumata Maïga, membre du CA et représentante de l'association au CPPSFE, et Denis Glock, membre du CA et élu à l'Assemblée des Français de l'étranger (groupe Écologie & Solidarité). La séance était présidée par François Penguilly, Chef du service des Français à l'étranger (DFAE/SFE).

Bilan 2025 et perspectives 2026

	Enveloppe / budget	Consommation
2025	14,36 M€ (après réserve de précaution)	13,88 M€ pour environ 4 205 allocataires
2026	14,364 M€ disponibles	Besoins exprimés : 15,589 M€ (écart ≈ 1,2 M€)

Une baisse uniforme de 5,5 % des taux de base avait été décidée en 2025 afin de respecter les contraintes budgétaires ; les crédits non consommés ont été redéployés vers les organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES) et la Caisse des Français de l'étranger (CFE). Pour 2026, trois options étaient soumises à la commission : maintien des taux de base 2025 ; ajustement selon le RSA et l'IPPA avec hausses et baisses plafonnées ; ou même méthode sans aucune baisse des taux, uniquement des hausses plafonnées. Quel que soit le scénario retenu, une réserve budgétaire est maintenue pour les situations de crise.

Intervention de Denis Glock

Le bilan 2025 présenté par la Direction des Français à l'étranger est clair : les crédits d'aide sociale directe s'établissent à 13,88 millions d'euros consommés, en baisse de plus de 7 % par rapport à 2024, pour un taux de consommation qui demeure élevé, à 96,65 %. Autrement dit, les besoins sont là — la baisse est budgétaire, non conjoncturelle.

- Baisse significative des allocations de solidarité
- Diminution des allocations aux adultes handicapés (AAH)
- Extinction accélérée de la Prestation d'Aide à la Compensation (PAC), dont les montants ont chuté de plus de 50 %
- En parallèle, financement de la catégorie aidée de la CFE en forte progression, de près de 50 %

« Nous ne sommes plus dans un simple ajustement budgétaire annuel. Nous sommes dans une transformation structurelle du modèle : historiquement assistanciel, il s'oriente progressivement vers un modèle plus assurantiel, plus ciblé, plus rationalisé. Ce mouvement peut être entendu, mais il doit être organisé — car l'extinction de la PAC d'ici 2027 créera mécaniquement un vide. Sans mécanisme transitoire, certains de nos compatriotes risquent de basculer directement dans des situations d'indigence aggravée ou vers des rapatriements tardifs et coûteux. »

— Denis Glock, Compte-rendu de la CPPSFE, 26 février 2026



Denis Glock a proposé d'engager une réflexion structurée autour de trois axes :

- La mise en place d'un mécanisme transitoire post-PAC, sous forme d'allocation à durée déterminée, plafonnée et orientée vers l'autonomie.
- La création d'un véritable parcours social intégré articulant aide directe et CFE, afin d'éviter les ruptures de couverture.
- La réflexion sur une allocation dépendance adaptée aux Français établis hors de France, afin de prévenir les rapatriements tardifs en situation de grande vulnérabilité.

Il a également jugé nécessaire d'ouvrir un débat sur le mode de calcul du taux de base, aujourd'hui implicitement fondé sur une logique proche du RSA — minimum d'insertion pour personnes en âge d'activité en France, peu adapté à la réalité démographique de bénéficiaires majoritairement âgés à l'étranger. Une référence inspirée de l'Allocation personnalisée d'autonomie permettrait de mieux cibler les besoins réels, de prévenir des rapatriements tardifs et coûteux, et de donner une cohérence globale entre solidarité et assurance.

Décisions actées

Après discussion, l'option 3 a été retenue : maintien de la méthode, sans baisse des taux, avec des hausses plafonnées à 6 %. Les élus et représentants d'association recommandent que ces ajustements soient prioritairement fléchés vers les postes présentant un décrochage documenté du pouvoir d'achat des allocataires, et demandent l'ouverture en 2026 d'un chantier d'étude pour intégrer, dès la campagne 2027, un indice spécifique aux allocations de solidarité pour les personnes âgées, tenant compte des charges liées à la perte d'autonomie.

- Possibilité d'une demande de budget supplémentaire pour les OLES des pays en besoin, via la réserve de 30 193 €.
- L'OLEs peut constituer un complément d'aide ponctuelle, y compris pour les familles déjà bénéficiaires d'aides sociales.
- Une communication de la DFAE sur l'arrêt de la PAC et les alternatives possibles pour les compatriotes d'Europe.

03 Soutien au Tissue Associatif des Français de l'Étranger (Stafe)

Le Stafe est un dispositif du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères destiné à financer des projets éducatifs, caritatifs, culturels ou socio-économiques bénéficiant directement aux Français établis à l'étranger. La campagne 2026 a soutenu de nombreuses initiatives portées par des associations locales ou, à titre dérogatoire, par des associations françaises de droit 1901, avec un encadrement strict : subventions limitées à 15 000 €, financements partiels, priorité aux associations locales existant depuis plus d'un an. Les projets retenus reflètent des engagements en faveur de l'écologie, de l'égalité femmes-hommes, du sport et de l'action sociale.

Des projets de sections Français du monde – ADFE soutenus

Section	Projet
Allemagne	Parcours citoyen 2026
Danemark	Festival de cuisine végétarienne — Cuisiner, goûter, apprendre

Section	Projet
Djibouti	Aide à la pratique du sport
Tunisie	Citoyens des deux rives II : vivre sa citoyenneté

Réunion DFAE – MEAE, 11 février 2026

Réunion tenue au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, réunissant pour la DFAE Pauline Carmona (Directrice), Olivier-Antoine Reynes (Secrétaire général de l'AFE) et un représentant de la MASAS, et pour l'association François Boucher (Président), Stéphane Arnoux (Délégué général) et Vanessa Gondouin-Haustein (représentante Stafe). Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement d'un courrier adressé le 12 janvier 2026 par Français du monde – ADFE à la DFAE, sollicitant une clarification relative à la « reconnaissance institutionnelle » de l'association reconnue d'utilité publique au sein du réseau diplomatique et consulaire.

Il s'agissait d'exposer les difficultés signalées par plusieurs sections locales, d'identifier les éventuelles divergences d'interprétation relatives au statut d'association reconnue d'utilité publique (ARUP), et de rechercher un cadre de coopération clarifié et juridiquement sécurisé. Plusieurs sections ont fait état de difficultés convergentes dans leurs relations avec certains postes diplomatiques ou consulaires : restrictions de visibilité, interprétations variables du statut d'ARUP, applications hétérogènes des règles du Stafe.

L'association a rappelé que son statut d'association reconnue d'utilité publique constitue une garantie de son engagement au service de l'intérêt général et qu'il ne saurait, à lui seul, justifier des interprétations conduisant à limiter sa participation aux dispositifs institutionnels ou à remettre en cause la neutralité de son action. Elle a également souligné la nécessité d'une application homogène des règles relatives aux situations de conflit d'intérêts, en distinguant les responsabilités associatives effectives d'une simple adhésion.

Les représentants de la DFAE ont confirmé partager ces principes et ont indiqué qu'une clarification juridique avait été sollicitée auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) afin de sécuriser l'interprétation applicable. Ils ont également réaffirmé leur attachement au respect des principes de neutralité, d'égalité de traitement et d'équité dans les relations entre les postes diplomatiques et consulaires et l'ensemble des associations représentatives des Français établis hors de France.

Cette réunion a permis un échange constructif sur les difficultés rencontrées sur le terrain et a ouvert la voie à un dialogue renforcé visant à garantir une coopération plus lisible, plus homogène et juridiquement sécurisée entre l'administration et les associations reconnues d'utilité publique engagées au service des Français de l'étranger.

11. GROUPES DE TRAVAIL EXTERIEURS & AUDITIONS

Au-delà des commissions nationales, Français du monde – ADFE porte la voix des Français de l'étranger auprès d'instances de concertation nationales — Comité consultatif du secteur financier, Sénat — sur des sujets structurants pour la communauté.

CCSF — Comité consultatif du secteur financier : la bancarisation des Français de l'étranger

Français du monde – ADFE a été sollicitée pour travailler à des améliorations concernant la bancarisation des Français de l'étranger. Le CCSF a été saisi par le ministre de l'Économie et des Finances d'une mission relative à l'accès aux services bancaires des Français de l'étranger. Le CCSF est une instance de concertation réunissant l'ensemble des parties prenantes du secteur financier — établissements, représentants des clientèles, pouvoirs publics et personnalités qualifiées — chargée de favoriser le dialogue, d'examiner les pratiques du secteur et de formuler des avis et recommandations.

Un groupe de travail a été constitué pour conduire ces travaux, associant les membres du CCSF, les institutions concernées et des experts du sujet. Compte tenu de la connaissance fine par les associations de Français de l'étranger des problématiques rencontrées, Français du monde – ADFE a été invitée à contribuer en partageant son expérience, ses constats et les difficultés rencontrées en matière d'accès aux services bancaires.

Une première réunion de ce groupe de travail s'est tenue le lundi 29 juin 2026, à 14h30, dans les locaux du siège de la Banque de France, en présence de représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de la direction générale du Trésor, de l'ACPR, de la Banque de France, de la fédération bancaire française et d'établissements bancaires.

Contexte et objectifs de la mission

Cette mission fait suite à plusieurs propositions de loi et à une lettre du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique en date du 22 mai 2026. Le constat de départ est partagé : peu de données objectives sont aujourd'hui disponibles pour mesurer l'ampleur et identifier précisément la nature des difficultés que rencontrent les Français de l'étranger en matière bancaire.

- Établir un diagnostic partagé, en objectivant les difficultés rencontrées et leur ampleur.
- Partager les bonnes pratiques entre établissements.
- Mener des actions de sensibilisation pour améliorer l'information et l'accompagnement des clients sur les obligations réglementaires applicables.
- Proposer, le cas échéant, des pistes d'amélioration.

Composition du groupe de travail

Collège	Composition
Membres du CCSF	Fédération bancaire française et établissements bancaires
Institutions associées	Direction générale du Trésor (DGT), Banque de France (DPAR), ACPR, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DFAE), DGCCRF



Collège	Composition
Représentants des Français de l'étranger	Parlementaires, Assemblée des Français de l'étranger (AFE), associations représentatives (UFE, ADFE, FIAFE)

Auditions au Sénat

François Boucher, président de l'association, s'est rendu à deux auditions au titre de Français du monde – ADFE.

Service bancaire

Une audition s'est déroulée le mardi 14 avril à 15h45, salle 131 de la commission des finances du Sénat. François Boucher a été invité dans le cadre d'une audition sénatoriale consacrée à la proposition de loi visant à garantir l'accès au compte bancaire pour les Françaises et les Français établis hors de France. À cette occasion, le rapporteur a souhaité entendre notre association. François Boucher a réaffirmé ce que beaucoup d'entre vous vivent au quotidien : les difficultés d'accès à un compte bancaire ne sont pas un sujet marginal. Elles touchent au cœur même du lien entre les Français de l'étranger et la France.

Enseignement français à l'étranger

La commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport du Sénat a désigné MM. Yan Chantrel, Claude Kern, Georges Naturel et Mme Mathilde Ollivier, rapporteurs de la mission d'information sur l'enseignement français à l'étranger. Dans ce cadre, l'association a été invitée à être entendue au Sénat ou par visioconférence : Catherine Libeaut, trésorière de l'association, y a participé par visioconférence.

EN SAVOIR PLUS

[Mission d'information sur l'enseignement français à l'étranger — Sénat](#)

Solidarité Laïque

Les liens entre Français du monde – ADFE et Solidarité Laïque sont anciens et reposent sur le partage de valeurs qui, aujourd'hui plus que jamais, méritent d'être défendues.

La plupart des adhérents communs sont des enseignants expatriés, des binationaux et des retraités. La recherche d'actions communes demeure un objectif, comme en témoigne l'expérience déjà engagée au Bénin.

Les projets concernés sont les suivants :

- « Jeunes des deux rives », en Tunisie, au Maroc et au Sénégal.
- « L'École, chemin de la liberté », en Haïti.
- « Compétences pour demain », à Abidjan, Conakry, Dakar, Ouagadougou et Porto-Novo.
- « Soyons actifs, actives », en Tunisie.
- « La Rentrée solidaire », au Bénin en 2026-2027, qui poursuit également ses actions à Madagascar (2026), au Sénégal (2025) et au Maroc (2024).
- « Les parrainages éducatifs », au Bénin, en Colombie, au Liban et au Sénégal.
- « Le Volontariat de solidarité internationale », avec de jeunes volontaires au Bénin, au Congo-Brazzaville, en Tunisie, au Burkina Faso, au Cambodge, en Albanie, au Maroc et en Côte d'Ivoire.

Un Café citoyen a également été organisé sur la situation à Mayotte.

Enfin, une participation à des actions communes en France est menée autour de plusieurs thématiques : les 120 ans de la loi de séparation des Églises et de l'État, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECI), les vacances et l'insertion, Gaza, les droits des femmes, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme par l'éducation, ainsi que la défense de l'aide publique au développement (APD).

Comité des usagers – Direction des Impôts des Non-résidents (DINR)

En tant que membre du Conseil d'administration de Français du monde – ADFE, Cécilia Gondard, conseillère des Français de l'étranger à Bruxelles, représente notre association au Comité des usagers de la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) du ministère des Finances.

Cette instance de dialogue réunit les responsables de la DINR, notamment le pôle contentieux, ainsi que des représentants d'associations d'utilité publique et de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE). Son objectif est d'améliorer les relations entre l'administration fiscale et les usagers non-résidents. Cette mission est essentielle : plus de 303 000 déclarations fiscales ont été déposées cette année par des non-résidents, un chiffre en constante augmentation de 3 à 5 % par an, qui s'accompagne de nombreuses difficultés pratiques et de recours.

En préparation de la réunion de fin d'année 2025, Cécilia Gondard et Stéphane ont diffusé un questionnaire auprès des adhérents et des élus consulaires afin de recueillir les difficultés rencontrées sur le terrain. Ces remontées permettent à Français du monde – ADFE de défendre des situations concrètes et de porter des propositions d'amélioration auprès de l'administration. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette consultation. Les adhérents peuvent également transmettre à tout moment leurs dossiers ou difficultés à Cécilia Gondard afin qu'ils soient relayés auprès de la DINR.

Au cours de l'année, la DINR a présenté plusieurs évolutions destinées à simplifier les démarches des Français de l'étranger : la création de fiches pratiques consacrées aux années de départ et de retour en France, un guide « pas à pas » pour accompagner les usagers dans leurs démarches, ainsi qu'un futur tutoriel consacré aux revenus fonciers.

La Direction a également présenté son projet de simulateur d'impôt dédié aux non-résidents, une demande ancienne portée notamment par les adhérents de Français du Monde – ADFE en Thaïlande. Jusqu'à présent, aucun outil comparable à celui des résidents n'existait pour les Français établis hors de France. Ce projet, désormais intégré à la Fabrique Numérique du ministère, sera développé progressivement jusqu'en 2027 avec des phases de test associant un panel d'usagers.

Français du monde – ADFE est également intervenu sur l'amélioration de l'information disponible sur impots.gouv.fr. Cécilia Gondard a notamment proposé la création d'une rubrique clairement identifiée intitulée « *Suis-je imposable en France ?* », permettant d'accéder facilement à l'ensemble des fiches pays. L'arborescence du site a depuis été améliorée. De son côté, Renaud Leberre, élu à l'AFE, a demandé que ces fiches pays soient également accessibles depuis les sites internet des consulats.

Les échanges au sein du comité permettent aussi de mettre en lumière des situations qui créent des inégalités entre contribuables.

Français du monde – ADFE a notamment dénoncé le fait que, lorsqu'un impôt a été prélevé en trop sur un non-résident (par exemple dans le cadre du prélèvement ou de la retenue à la source), le remboursement n'est pas automatique. Le contribuable doit obligatoirement déposer une demande de remboursement sous la forme d'un



recours contentieux. Beaucoup d'utilisateurs ignorent cette possibilité, en particulier lorsqu'ils ne bénéficient pas de l'accompagnement d'un conseiller fiscal, et perdent ainsi des sommes qui leur sont dues.

La DINR reconnaît cette difficulté mais indique qu'elle résulte à la fois de dispositions législatives et de contraintes administratives qui empêchent aujourd'hui un remboursement automatique. Pour Français du Monde – ADFE, cette situation appelle une évolution de la loi afin de garantir une égalité de traitement entre tous les contribuables.

Notre association a également attiré l'attention de l'administration sur la méconnaissance du statut Schumacker. Les résidents d'un État de l'Union européenne qui perçoivent l'essentiel de leurs revenus en France peuvent bénéficier des mêmes réductions et crédits d'impôt que les résidents français. Pourtant, peu de Français concernés connaissent ce dispositif et en demandent l'application.

Informations pratiques

- Déclaration des revenus : une déclaration papier scannée et envoyée par courriel n'est pas recevable. Il convient de télédéclarer via son espace personnel sur impots.gouv.fr ou, lorsqu'aucune autre solution n'est possible, d'adresser une déclaration papier.
- Remboursement d'un trop-perçu : si vous estimez avoir payé trop d'impôt, un simple message envoyé depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr permet de déposer un recours contentieux et de demander le remboursement des sommes dues.
- Statut Schumacker : si vous résidez dans un pays de l'Union européenne et que la majorité de vos revenus est imposée en France, vous pouvez demander son application directement depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr.

Problèmes

- × la complexité de la norme fiscale pour les contribuables non résidents,
- × un manque de transparence sur l'imposition,
- × de mauvaises compréhensions,
- × des erreurs de déclaration
- × des remarques appuyées sur l'absence de simulateur dédié,
- × une surcharge des services de la Direction des Impôts des Non Résidents (DINR).

✓ Solution

Fournir un outil informatique de simulation de l'impôt sur le revenu des non résidents qui puisse leur permettre d'estimer et d'anticiper leur impôt en fonction des différents dispositifs existants.

À travers sa participation au Comité des usagers de la DINR, Français du monde – ADFE poursuit son action pour rendre la fiscalité des Français établis hors de France plus lisible, plus accessible et plus équitable, tout en portant auprès de l'administration les difficultés rencontrées au quotidien par nos adhérents et, plus largement, par l'ensemble des Français de l'étranger.

12. VIE DES SECTIONS

De septembre 2025 à juillet 2026, le réseau de Français du monde – ADFE a vécu au rythme de plus de 200 événements organisés par ses sections, sur les cinq continents. Cafés citoyens, actions solidaires, rendez-vous culturels, randonnées ou soirées de rentrée : ce foisonnement d'initiatives locales est le premier visage de l'association.



Cette vitalité se lit dans l'agenda public de l'association, qui recense au fil des mois les rendez-vous organisés par les sections — de la simple permanence mensuelle à l'assemblée générale électorale, en passant par les soirées à thème, les actions caritatives ou les rencontres avec des élus.

Un réseau en expansion

Neuf nouvelles sections ont vu le jour au cours de la période, confirmant la dynamique d'expansion du réseau, en Amérique latine comme en Asie du Sud-Est :

Section	Lancement	Contexte
Brésil (São Paulo)	7 octobre 2025	Relais direct de l'association pour les Français établis au Brésil
Philippines (Manille / San Lorenzo)	7 novembre 2025	Soirée de lancement officielle à Makati City
Pérou (Lima)	Automne 2025	Premières actions solidaires dès l'hiver (orphelinat d'Ayacucho)
Canada (Victoria-Vancouver)	2025-2026	Extension du réseau canadien au-delà d'Ottawa-Gatineau, Toronto et la Nouvelle-Écosse
France	2025-2026	Section dédiée à l'accompagnement des adhérents de retour sur le territoire national
Portugal (Pombal)	2025-2026	Extension du réseau au Portugal
Gabon	2025-2026	Réactivation d'une ancienne section
Sénégal (Saint-Louis)	2025-2026	Extension du réseau sénégalais au-delà de Dakar et Saly
EAU (Dubai)	2025-2026	Extension du réseau aux Emirats Arabes Unis

À ces créations s'ajoute la poursuite de la structuration de sections plus jeunes, à l'image du Vietnam, où le programme « Entraïdes » a proposé tout au long de l'année des conférences et ateliers d'accompagnement



psychologique, ou de l'Allemagne, où la section Hesse a organisé un rythme soutenu de randonnées, cafés-rencontres et visites culturelles à Francfort et dans ses environs.

Convivialité et lien social : le cœur battant du réseau

La majorité des événements organisés par les sections relève de temps conviviaux, essentiels au maintien du lien entre adhérents dans des contextes d'éloignement et de dispersion géographique : pots de rentrée (Togo, Bénin, Sénégal, Côte d'Ivoire, Italie, Cambodge, Canada), brunchs et déjeuners mensuels (Bénin, Allemagne-Francfort), randonnées régulières (Allemagne-Hesse, avec pas moins d'une dizaine de sorties entre septembre 2025 et juin 2026), soirées à thème — raclette au Canada, karaoké au Maroc, paella en Algérie, palets bretons au Danemark — ou encore cafés-conversations en français pour pratiquer la langue et resserrer les liens (Costa Rica, Canada - Nouvelle-Écosse).

Solidarité et entraide : un réflexe collectif

L'engagement solidaire structure une part importante de l'activité des sections, avec plusieurs dispositifs répliqués d'un pays à l'autre :

- **Bouquineries solidaires** — ventes de livres d'occasion dont les bénéfices sont reversés à des associations, des ONG et d'autres organismes d'intérêt général, pour soutenir des projets et des causes humanitaires conformes aux valeurs de l'association, organisées régulièrement au Vietnam, au Japon (Tokyo, Kyoto) et aux Philippines (Manille).
- **Le Téléthon** — mobilisation des sections les 5 et 6 décembre 2025, avec des soirées dédiées en Turquie (Istanbul) et des actions locales dans plusieurs autres pays.
- **Dons du sang et Cartons du cœur** — actions caritatives récurrentes de la section Côte d'Ivoire (16^e édition des Cartons du cœur en février 2026), associées à des collectes de sang à Abidjan.
- **« Cœur à l'ouvrage »** — campagne de la section Nouvelle-Écosse (Canada) en faveur des personnes réfugiées, avec collecte de manteaux d'hiver, de serviettes hygiéniques et un atelier de broderie communautaire (automne 2025).
- **Soirées et ventes de charité** — vide-greniers solidaires (Grèce), couscous solidaire au profit d'Utopia 56 (Allemagne-Francfort), tombolas caritatives (Égypte).

Citoyenneté, démocratie locale et vie institutionnelle

De nombreuses sections ont organisé des temps d'échange directement liés à la vie démocratique et institutionnelle des Français de l'étranger :

- Cafés citoyens sur des sujets de société et d'actualité — la section Rabat (Maroc) s'est distinguée par la régularité de ce rendez-vous, abordant tour à tour l'avenir de la CFE, les valeurs de la gauche, ou un témoignage sur la vie aux États-Unis sous l'ère Trump.
- Rencontres avec des élus des Français de l'étranger et des parlementaires — sénatrices et sénateurs représentant les Français établis hors de France ont été reçus par plusieurs sections (Grèce, Allemagne-Berlin), de même que des candidats aux élections consulaires (Côte d'Ivoire, Canada - Nouvelle-Écosse).
- Élections des Conseillers des Français de l'étranger (CDFE) — la section Côte d'Ivoire a organisé l'information sur le scrutin de mai 2026 (vote par internet et à l'urne au Consulat général d'Abidjan).



- Assemblées générales électorales des sections — Maroc (Rabat, Fès-Meknès-Oujda), Allemagne (Berlin), organisées dans le respect du calendrier statutaire de l'association.

Éducation, orientation et accompagnement des jeunes

En prolongement direct des priorités portées au niveau national (bourses scolaires, AESH, partenariat AGIRabcd), les sections ont multiplié les initiatives d'accompagnement des familles et des jeunes :

- Webinaires Parcoursup et rencontres d'information sur les études supérieures en France (Côte d'Ivoire, Algérie, siège national en partenariat avec Akum Conseils).
- Sensibilisation au métier d'AESH — cycle de trois soirées organisé par la section Vietnam (Hô-Chi-Minh-Ville) autour de l'accompagnement du handicap en milieu scolaire.
- Concours et prix valorisant la francophonie chez les jeunes — 1^{re} puis 2^e éditions du Concours de poésie de la section Maroc (Rabat), partenariat renouvelé avec le Prix Florian de Châteauneuf-sur-Loire.

Culture, mémoire et rayonnement francophone

La programmation culturelle reste l'un des marqueurs forts de la vie des sections, en particulier en Allemagne (Hesse), où les adhérents ont pu profiter tout au long de l'année d'un accès privilégié aux expositions du Städel Museum de Francfort (Carl Schuch, Suzanne Duchamp, Monet), d'ateliers autour de l'opéra-comique et de visites guidées thématiques de la ville.

Parmi les autres temps forts : la Festa da Francofonia à Lisbonne, avec le concert de Magyd Cherfi (mars 2026) ; plusieurs cafés littéraires au Maroc (Essaouira) et aux Pays-Bas, autour de la thématique de l'immigration ; ou encore des conférences mémorielles, comme celle consacrée au parcours d'un jeune Français au STO pendant la Seconde Guerre mondiale (Allemagne-Francfort).

Droits des femmes et enjeux de société

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, de nombreuses sections ont organisé des événements dédiés : soirée féministe et inclusive à Berlin, salon du bien-être francophone à Lisbonne, concerts et lectures engagées à Munich et au Portugal. Tout au long de l'année, plusieurs sections ont également proposé des temps de sensibilisation sur des sujets de santé et de société encore trop peu abordés, à l'image des conférences sur l'endométriose organisées par la section Sénégal (Dakar) et du webinaire consacré à ce même sujet par la section Bénin.

Cette synthèse s'appuie sur l'agenda public des sections (openagenda.com/sections-francais-du-monde-adfe), qui ne recense pas la totalité de la vie associative locale : permanences informelles, réunions internes ou actions non publiées en ligne viennent compléter, dans chaque section, ce panorama nécessairement partiel.

EN SAVOIR PLUS

[Agenda complet des sections](#)

[Trouver sa section](#)

13. CONCLUSION & REMERCIEMENTS

Cette année 2025-2026 aura été marquée par une mobilisation constante de Français du monde – ADFE sur l'ensemble des dossiers structurants pour les Français établis hors de France : bourses scolaires et AESH, protection sociale, accès bancaire, enseignement français à l'étranger, droits des femmes et des victimes de violences, accompagnement des étudiants de retour en France, et défense du statut et de la reconnaissance institutionnelle de l'association et de ses sections.

Avec 25 688 répondants au Baromètre 2026, un réseau de sections en expansion sur les cinq continents, et une présence active dans les commissions nationales comme dans les enceintes parlementaires, l'association confirme son rôle d'acteur incontournable de la vie associative des Français de l'étranger.

Les perspectives pour la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027 s'inscrivent dans la continuité de cet engagement. Fidèle à sa mission d'encourager les Françaises et les Français établis hors de France à exercer pleinement leur citoyenneté, Français du monde – ADFE renforcera ses actions d'information, de sensibilisation et d'accompagnement afin d'encourager l'inscription sur les listes électorales consulaires et la participation au scrutin de l'élection présidentielle de 2027, contribuant ainsi à favoriser la participation de toutes et tous à ce rendez-vous démocratique majeur. L'association entend également poursuivre et développer son action en faveur des compatriotes qui choisissent de revenir s'installer en France. Parce que le retour demeure un parcours souvent complexe, marqué par de nombreuses démarches administratives, sociales et professionnelles, l'ouverture de la section France constitue une avancée importante. Cette nouvelle implantation permettra d'offrir un accompagnement renforcé, des espaces d'échange et une programmation associative dédiée, afin de faciliter cette transition et de maintenir le lien de solidarité qui unit les Françaises et les Français, où qu'ils vivent.

Ce rapport n'aurait pu voir le jour sans l'engagement quotidien des bénévoles des sections, des membres du Bureau national et du Conseil d'administration, de l'équipe du siège, et de l'ensemble des adhérents qui font vivre le projet associatif de *Français du monde – ADFE*, en France comme dans le monde entier. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

En annexes :

- Rapport de la Commission nationale des conflits et conciliations (CNC) 2025-2026
- Rapport financier 2025-2026

FRANÇAIS DU MONDE – ADFE

6 rue Lhomond, 75005 Paris
contact@francais-du-monde.org · +33 (0)6 59 57 12 27
francais-du-monde.org

